



R Y T H M E S
S C O L A I R E S



Réforme des rythmes scolaires

Le vécu des familles savoyardes

Une enquête de l'UDAF de la Savoie – Septembre 2015



Sommaire

Objectifs et déroulement de l'enquête	3
1. Les caractéristiques des familles	5
1.1. Une représentation de tous les territoires	5
1.2. Des familles avec un ou deux enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire	6
2. L'organisation des nouveaux rythmes scolaires	7
2.1. Les diverses formes d'organisation des TAP	7
2.2. Des activités manuelles, des activités sportives et des jeux	9
2.3. Des activités qui se déroulent le plus souvent dans l'école	11
2.4. Les TAP majoritairement encadrés par les ATSEM et des animateurs jeunesse	11
2.5. Des activités souvent imposées	12
2.6. Dans 44% des cas, les TAP sont payants	13
3. Les nouveaux rythmes scolaires vécus par les familles	15
3.1. Une famille sur deux inscrit régulièrement ses enfants aux TAP	15
3.2. La participation financière des parents est un frein à la fréquentation des TAP	16
3.3. Un intérêt partagé pour les TAP	16
3.4. Peu d'information sur l'organisation des TAP	17
3.5. Des conséquences multiples à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires	17
3.6. Une plus grande fatigue pour les enfants	18
3.7. Un rythme de vie plus bousculé pour les familles	21
3.8. La pratique d'activités extra-scolaires diminuée	24
3.9. Une vie professionnelle à adapter aux nouveaux rythmes scolaires	25
3.10. Un impact sur le budget des familles	28
3.11. Des difficultés organisationnelles pour 61% des familles	30
3.12. Une majorité de parents favorable à un retour aux rythmes scolaires d'avant	32
Synthèse	35
ANNEXE : Liste détaillée des activités proposées pendant les TAP	36

Objectifs et déroulement de l'enquête

Les principes de la réforme des nouveaux rythmes scolaires ¹

Il a été fait le constat que les écoliers français subissent un temps d'enseignement particulièrement concentré comparativement aux autres écoliers européens. Ils ont le nombre de jours d'école le plus faible en Europe (144 jours contre 187 jours en moyenne dans les autres pays de l'OCDE), mais ont, en contrepartie, un volume horaire annuel d'enseignement plus important (864 heures par an contre 774 heures à 821 heures en moyenne au sein des autres pays de l'OCDE).

Selon des scientifiques spécialistes du rythme de l'enfant, cette organisation est préjudiciable aux apprentissages, et engendre fatigue et difficultés scolaires.

L'objectif poursuivi par cette réforme est donc d'établir une organisation plus respectueuse des rythmes d'apprentissages et des rythmes biologiques des enfants grâce à une meilleure répartition des heures d'enseignement sur la semaine. Pour cela, un allègement des journées de classe de 45 minutes est prévu, et compensé par la mise en œuvre d'activités pédagogiques (activités culturelles, artistiques, sportives...) garantissant une prise en charge des enfants au minimum jusqu'à l'heure de fin de classe qui a toujours été connue.

Le ministre de l'Education n'a pas imposé pour tous un modèle unique et rigide, mais a fixé un cadre national à l'intérieur duquel des adaptations locales sont possibles. Les principes généraux sont les suivants :

- Un enseignement dispensé sur une semaine de neuf demi-journées, incluant le mercredi matin,
- Tous les élèves continuent à bénéficier de 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines,
- La journée d'enseignement ne peut excéder un maximum de 5 heures 30 et la demi-journée de 3 heures 30,
- La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à 1 heure 30.

Pour une meilleure prise en compte de certains contextes locaux, des modèles dits expérimentaux ont été autorisés par le décret du 7 mai 2014, s'agissant notamment des cas où les activités pédagogiques sont concentrées sur une demi-journée, les autres journées de classe restant au format "standard".

Pour une meilleure cohérence et articulation avec les autres temps éducatifs, cette nouvelle organisation des temps scolaires doit s'inscrire dans un projet commun entre l'école et la commune (ou l'établissement public de coopération intercommunale : EPCI) avec la rédaction d'un Projet Educatif Territorial (PEDT).

La réforme des rythmes scolaires annoncée en janvier 2013 prévoyait une application de droit dès la rentrée 2013/2014 avec la possibilité d'un report à l'année scolaire 2014/2015 sur demande du maire ou du président de l'EPCI. Pour cela, un fonds de 250 millions a été créé pour l'organisation des activités périscolaires, en priorité pour les communes appliquant la réforme dès la rentrée scolaire 2013/2014, correspondant à un montant de 50€ par élève pouvant être majoré de 40€ par enfant dans les zones percevant la dotation de

¹ Cf. Guide pratique : la réforme des rythmes à l'école primaire – Ministère de l'Education Nationale – Février 2013

solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) ou la dotation de solidarité rurale (DSR), et pour les communes d'outre-mer.

A la rentrée scolaire 2013, seulement 11% des communes françaises avaient appliqué les nouveaux rythmes scolaires. A la rentrée scolaire 2014, l'ensemble des communes françaises ont été contraintes de mettre en œuvre la réforme avec des modalités d'organisation très variables.

Pourquoi cette enquête ?

Après quasiment une année scolaire d'expérimentation des nouveaux rythmes scolaires dans l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires du département, l'UDAF de la Savoie, dans l'exercice de sa mission de représentation et de défense de l'intérêt des familles, a souhaité mieux cerner l'impact de cette réforme.

Après avoir pointé les diverses formes de mise en œuvre (nature des activités, positionnement dans la journée, fréquence, encadrement), cette enquête s'intéresse aux répercussions directes pour les familles. Quelles conséquences sur le rythme de vie des enfants ? Sur l'organisation familiale : temps en famille, conciliation avec la vie professionnelle, activités extrascolaires, budget... ?

Le déroulement de l'enquête

Durant les mois de mai et de juin 2015, les familles ayant des enfants scolarisés dans les établissements scolaires du 1^{er} degré du département ont été invitées à répondre à un questionnaire en ligne sur leur vécu de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires².

Pour cela, le réseau des associations familiales adhérentes à l'UDAF, les communes, les écoles maternelles et élémentaires, les associations de parents d'élèves, les centres sociaux et associations cantonales, mais aussi la presse ont été sollicités afin de relayer l'information auprès des familles concernées.

2 148 familles savoyardes ont répondu au questionnaire et témoigné des conséquences de cette réforme sur le rythme de vie des enfants et sur leur organisation familiale (gestion du quotidien, activités extra-scolaires, travail, budget...).

² La grande majorité des écoles privées du département a décidé de ne pas adopter la semaine de 4 jours et demi. Seulement trois sont passées à ce nouveau rythme.

1. Les caractéristiques des familles

2 148 familles savoyardes ayant des enfants scolarisés dans les écoles du 1^{er} degré ont témoigné de leur vécu des nouveaux rythmes éducatifs.

1.1. Une représentation de tous les territoires

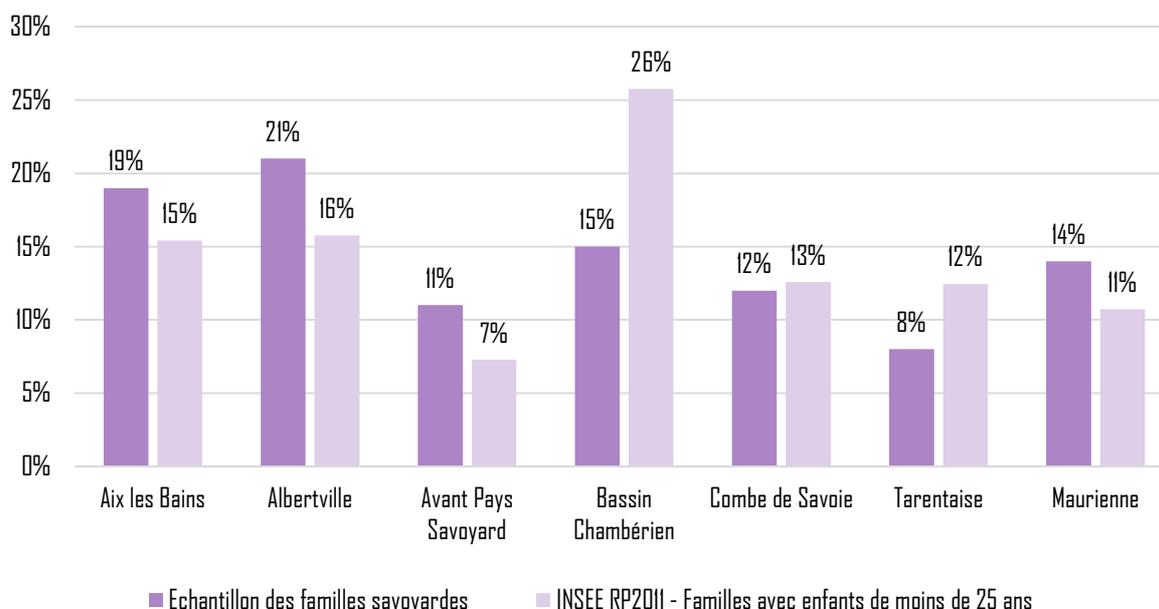
La répartition du territoire dans lequel les enfants sont scolarisés, correspondant très souvent au territoire de de vie des familles, suit à peu près la répartition des familles sur le département, à l'exception du bassin chambérien sous-représenté. 15% des familles répondantes ont des enfants scolarisés sur ce territoire

alors qu'il concentre 26% des familles ayant des enfants de moins de 25 ans. Quant aux autres territoires, on dénombre 19% de familles pour Aix les Bains, 21% pour Albertville, 11% pour l'Avant Pays Savoyard, 12% pour la Combe de Savoie, 8% pour la Tarentaise et 14% pour la Maurienne.

Note méthodologique

13 familles résidant en dehors du département de la Savoie (s'agissant généralement de la Haute-Savoie ou de l'Isère) ont répondu au questionnaire. Elles ont été écartées de l'enquête pour l'analyse.

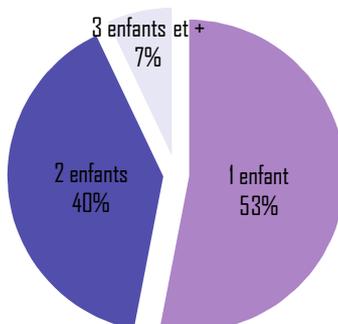
Dans quelle commune se situe l'école fréquentée par vos enfants ?



1.2. Des familles avec un ou deux enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire

Les familles concernées par la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs ont généralement un (53%) ou deux enfants (40%) scolarisés dans un établissement du 1^{er} degré, mais plus rarement 3 enfants (7% seulement).

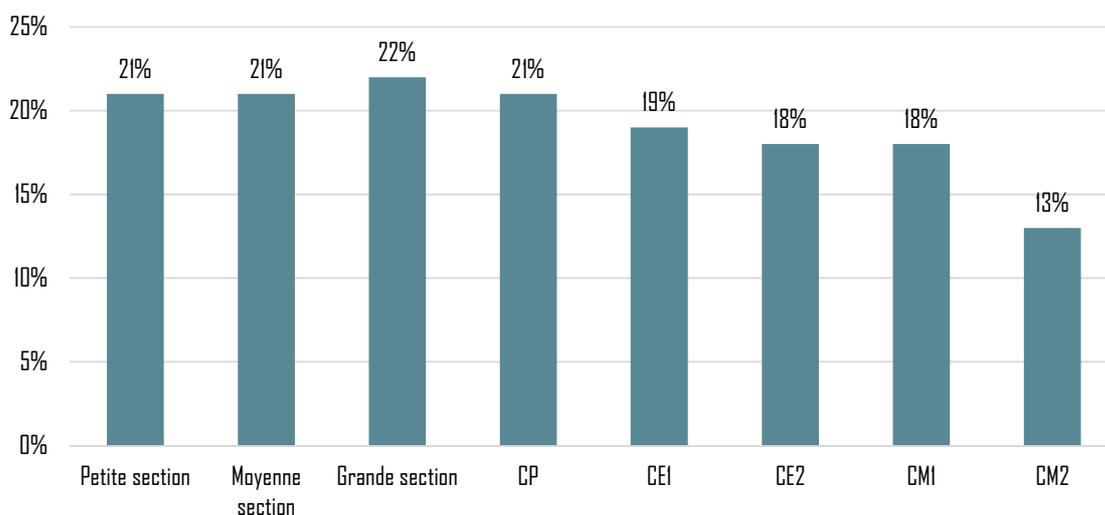
Combien avez-vous d'enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire ?



La répartition des familles ayant répondu à l'enquête selon le niveau scolaire de leurs enfants montre une représentation de toutes les classes (de 13% à 22%). On relève toutefois une part plus faible de parents dont les enfants sont en CM2 : 13% contre entre 18% et 22% pour les autres niveaux.

30% des familles ont uniquement des enfants scolarisés en classe de maternelle, 42% ont uniquement des enfants scolarisés en classe d'élémentaire et 29% des familles ont à la fois des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire.

Dans quelles classes vos enfants sont-ils scolarisés ? (question multiple)



2. L'organisation des nouveaux rythmes scolaires

2.1. Les diverses formes d'organisation des TAP

Le choix de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires n'a pas été imposé par la réforme. Les communes ont été invitées à effectuer, pour avis, des propositions à l'Inspection d'Académie en s'appuyant ou non sur les modèles fournis par le Ministère de l'Education Nationale.

L'organisation la plus classique, surtout en maternelle, consiste en une répartition des TAP en 45 minutes quatre fois par semaine (43% en maternelle et 33% en élémentaire). Le plus souvent, ce temps intervient en fin de journée, après le temps scolaire (26% en maternelle et 24% en élémentaire). Il est parfois positionné en début d'après-midi, après la pause méridienne, et ce de manière plus fréquente en maternelle (16% en maternelle contre seulement 8% en élémentaire), se substituant donc au temps de sieste des enfants.

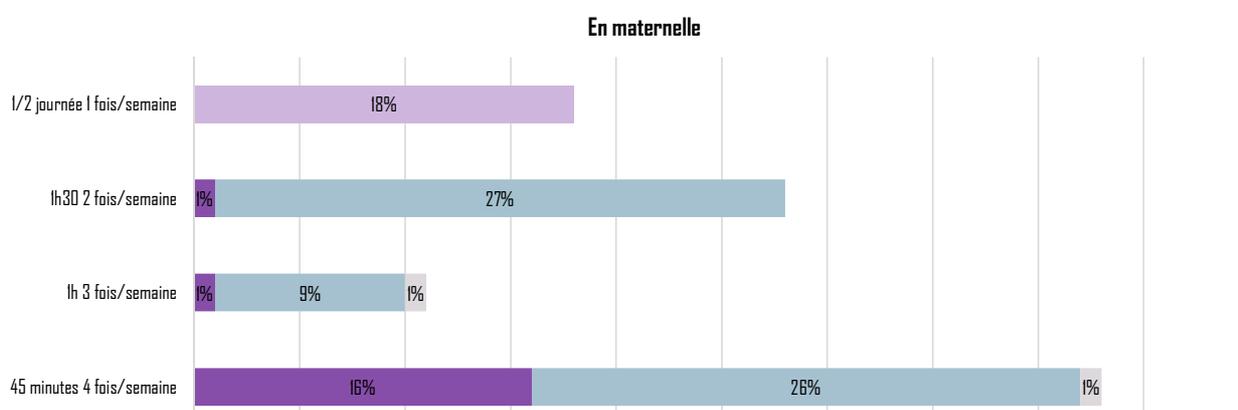
Vient ensuite le modèle d'un regroupement des activités en 1h30 deux fois par semaine (28% en maternelle et 38% en élémentaire), généralement en fin d'après-midi, après les temps d'apprentissage. En élémentaire, ce modèle est très fréquent, dépassant même le modèle « classique » d'une répartition 45 minutes sur 4 jours.

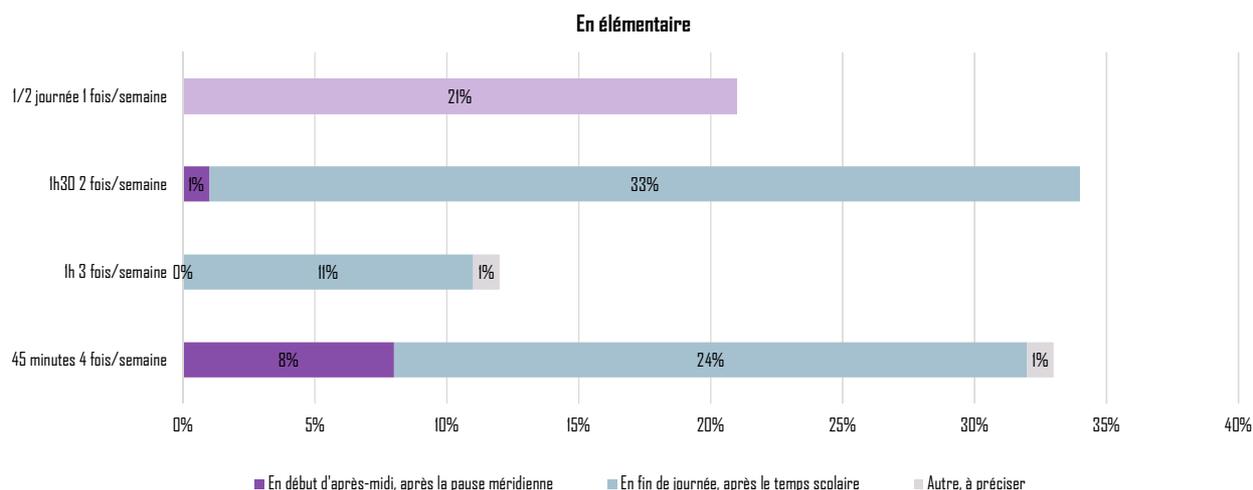
Enfin, dans certains établissements scolaires, les TAP sont concentrés sur une demi-journée : 18% en maternelle et 21% en élémentaire, s'agissant très souvent du vendredi après-midi.

La solution consistant en une répartition de 1h trois fois par semaine n'est pas la plus répandue : respectivement 11% et 12% en élémentaire et maternelle.

Parmi les autres formes d'organisation, on relève des établissements scolaires où l'organisation des TAP varie au cours de l'année, et d'autres où le temps consacré aux TAP a été positionné pendant la pause méridienne (permettant l'instauration de deux services de restauration scolaire), voire morcelé dans la journée (3 x 15 minutes) ne permettant la réalisation d'activités pédagogiques.

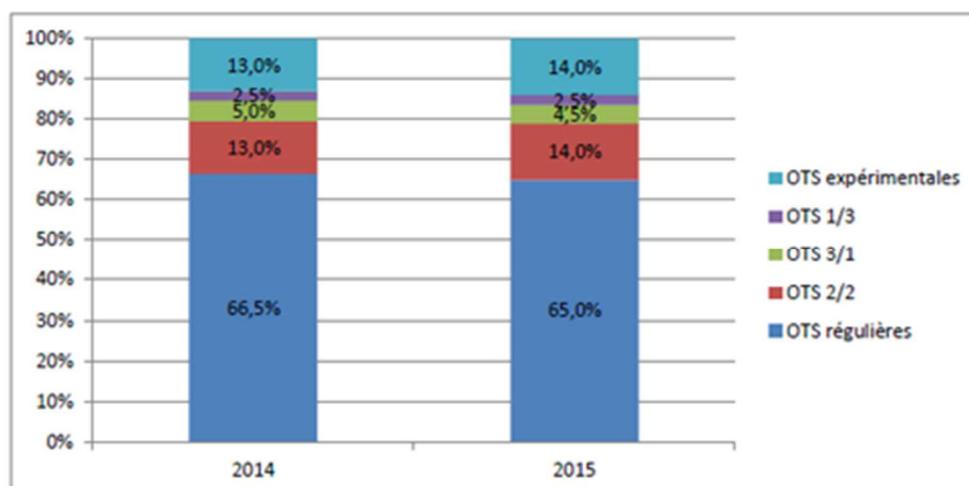
Comment s'organisent les TAP dans l'école fréquentée par vos enfants ?





Quelques repères nationaux...

Typologie des OTS (Organisation du Temps Scolaire)



Les typologies d'organisations du temps scolaire (OTS) :

- une OTS est dite « régulière » lorsque l'organisation horaire des 4 après-midi est régulière,
- une OTS est dite « 3/1 » lorsqu'elle compte un après-midi plus court que les autres,
- une OTS est dite « 2/2 » lorsqu'elle compte deux après-midi plus courts,
- une OTS est dite « 1/3 » lorsqu'elle compte un après-midi plus long que les trois autres,
- une OTS est dite « expérimentale » lorsque le nombre d'heures de cours hebdomadaires est inférieur à 24 heures et/ou réparti sur cinq matinées et trois après-midi.

« Rythmes éducatifs : point d'étape » - Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Juin 2015

2.2. Des activités manuelles, des activités sportives et des jeux

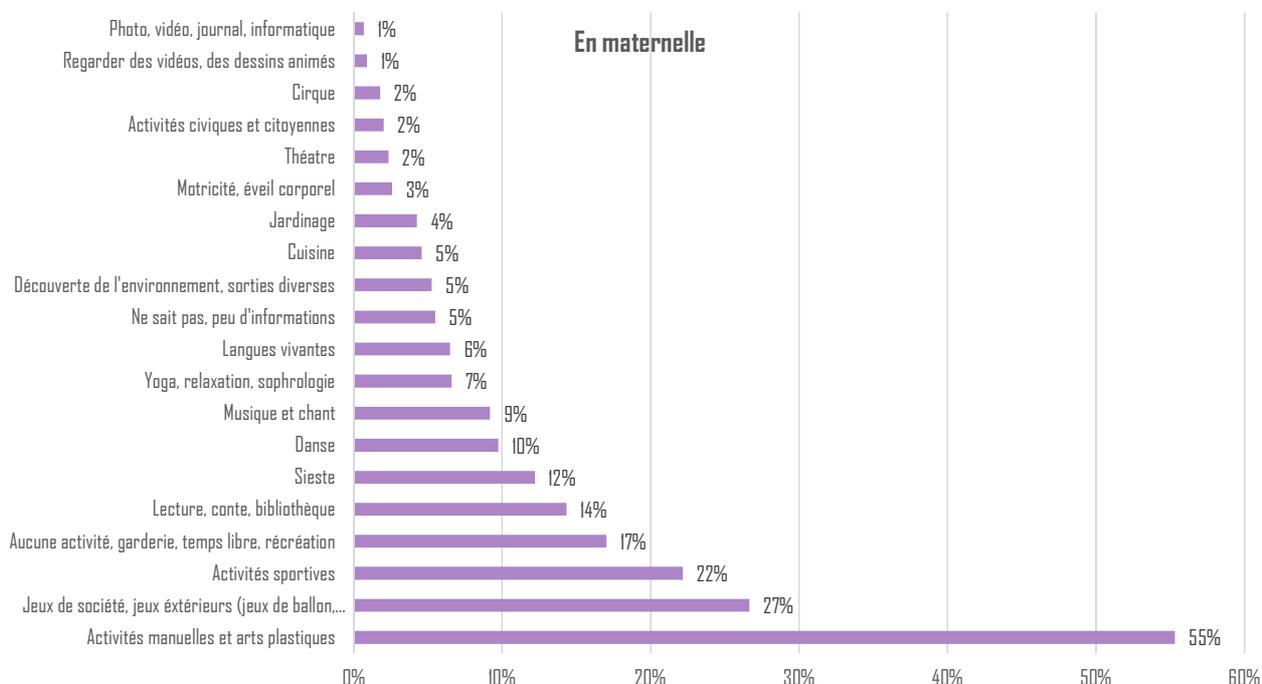
Les activités proposées lors des TAP sont variées et ont été regroupées en plusieurs domaines³. Les plus fréquentes, particulièrement en maternelle, tournent autour des activités manuelles et des arts plastiques (55% en maternelle et 68% en élémentaire). Celles-ci recouvrent tant des activités telles que le dessin, le coloriage, les petits bricolages que des activités plus élaborées comme la calligraphie, l'art floral, la poterie, la mosaïque...

Les activités sportives sont également fortement répandues, notamment en élémentaire (22% en maternelle, et 57% en élémentaire), tout comme les jeux, s'agissant de jeux de société ou de jeux extérieurs (respectivement 27% et 37% pour la maternelle et l'élémentaire).

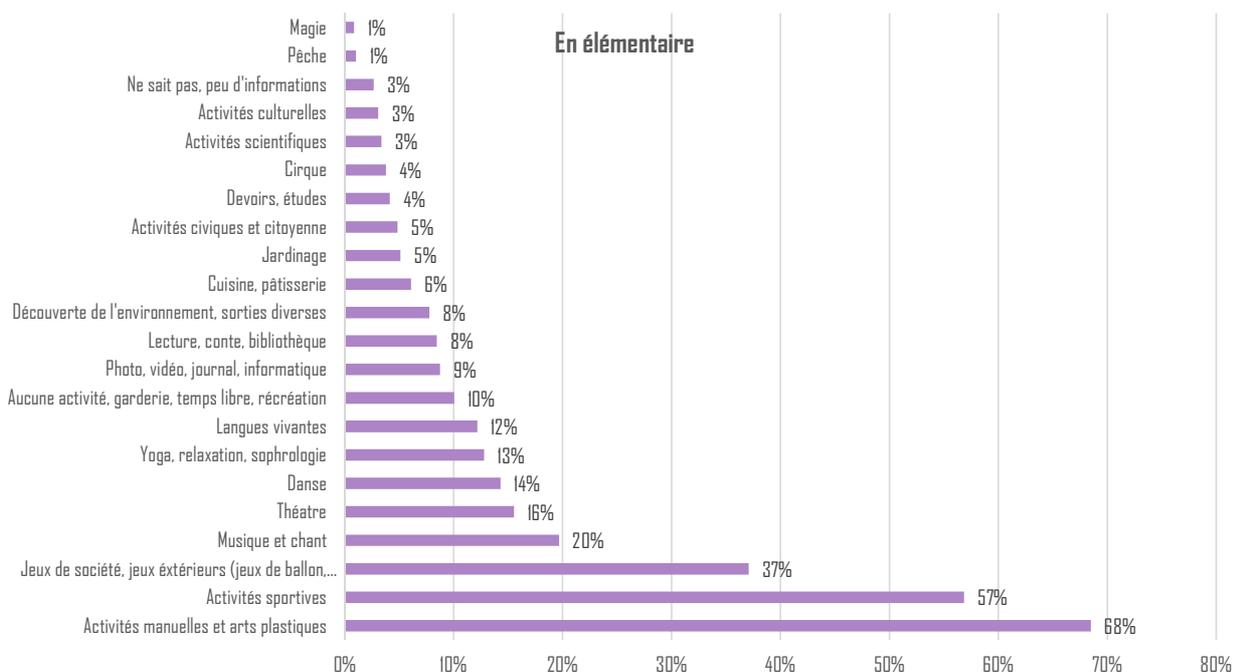
On note aussi que dans certains cas, aucune activité particulière n'a été mise en place (17% des familles sont concernées en maternelle et 10% en élémentaire), les TAP correspondant alors à un temps de garderie (qui peut être payant) ou de récréation ou encore au temps de sieste pour les plus petits de maternelle (12%). A cela, s'ajoutent les situations où les TAP sont consacrés à de l'étude ou à de l'aide aux devoirs pour les élèves d'élémentaire (4%).

D'autre part, les familles ne connaissent pas toujours la nature des TAP (entre 3% et 5%). Elles n'ont pas forcément de retour sur les activités, surtout lorsque celles-ci sont imposées, et les enfants, surtout les plus petits de maternelle, ne s'étendent pas tous sur le sujet.

Quelles activités sont pratiquées par vos enfants lors des TAP ? (question multiple)

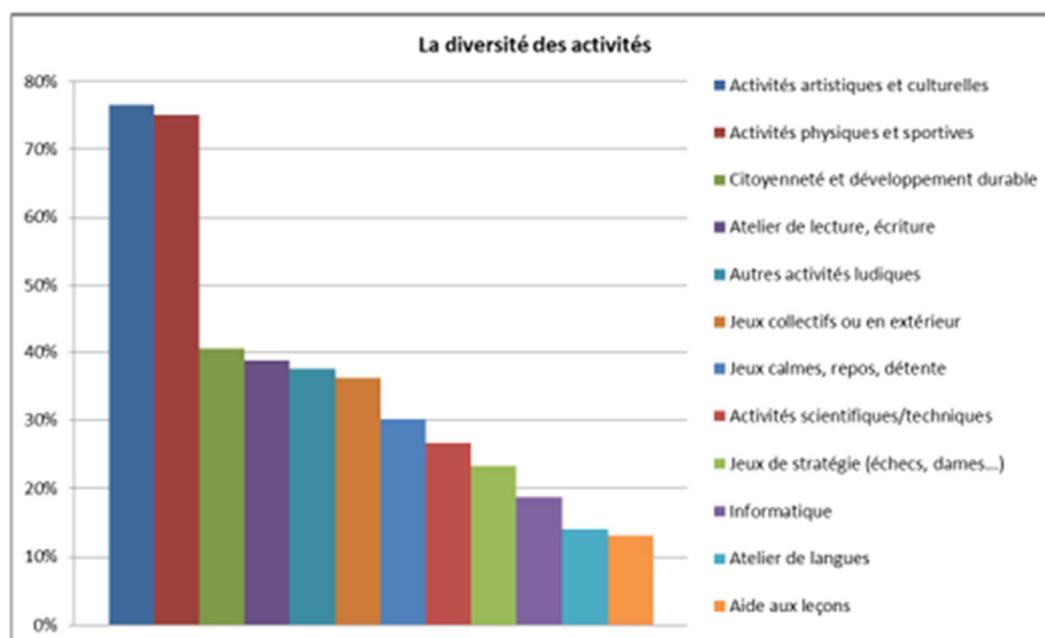


³ La liste détaillée des activités est disponible en annexe



Quelques repères nationaux...

Typologie des activités prévues dans les PEDT (Projet Educatif Territorial)



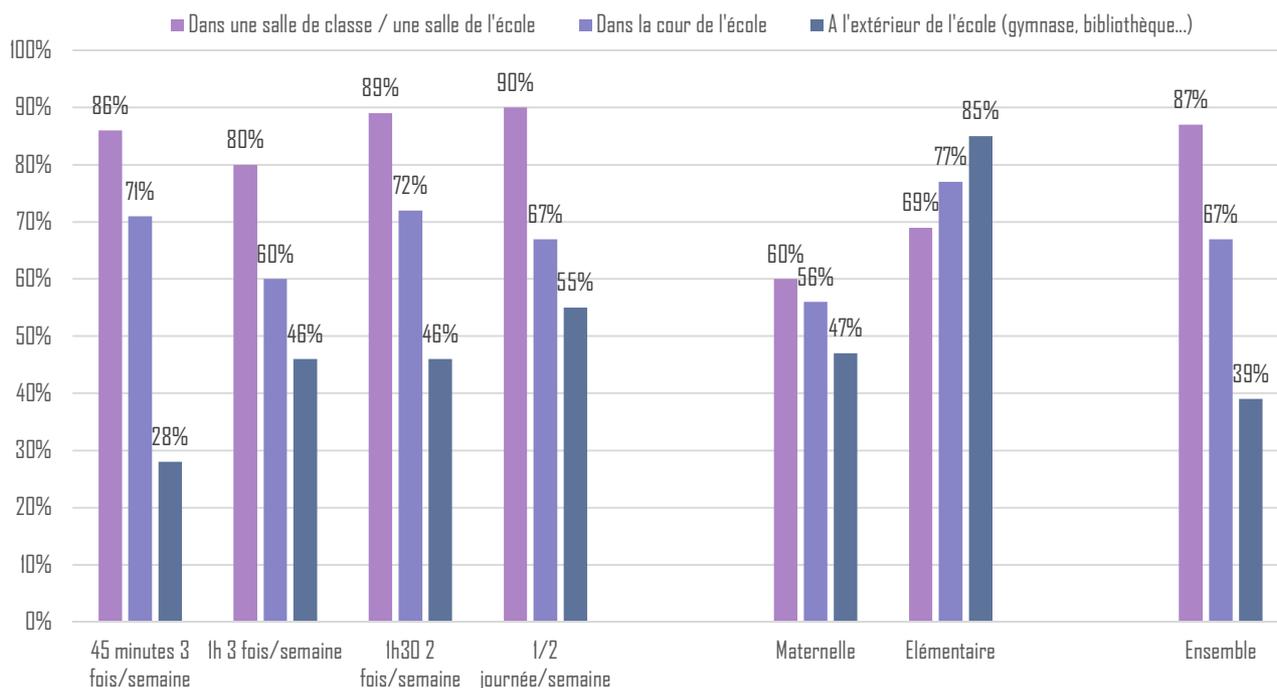
L'examen de 14 000 premiers PEDT fait apparaître que les activités mises en place sont réellement diversifiées : 77% mettent en place **des activités artistiques et culturelles**, 75% **des activités physiques et sportives**, 40,5% **des actions de sensibilisation à la citoyenneté et développement durable**, 38,7% des ateliers de lecture, écriture, 37,6% d'autres activités ludiques, 36,2% des jeux collectifs ou en extérieur, 30,2% des jeux calmes, repos, détente, 26,7% des activités scientifiques/techniques, 23,3% des jeux de stratégies (échecs, dames...), 18,7% des activités informatiques, 14% des ateliers de langues, 13,1% des aides aux leçons.

« Rythmes éducatifs : point d'étape » - Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Juin 2015

2.3. Des activités qui se déroulent le plus souvent dans l'école

Ces activités se pratiquent essentiellement au sein de l'école, dans une salle de classe, dans une autre salle de l'école (87%), ou dans la cour (66%). Mais parfois, les TAP sont l'occasion de sorties à l'extérieur au gymnase, à la bibliothèque, ou encore de visites diverses (39%). En élémentaire, les activités ont davantage lieu en dehors de l'école (85% contre 47% en maternelle), de même qu'une organisation des TAP sur une demi-journée ou sur des créneaux d'1 heure ou d'1h30 permet plus facilement la pratique d'activités à l'extérieur (entre 46% et 55% contre 28% quand les TAP durent 45 minutes).

Où ces activités ont-elles lieu ? (question multiple)



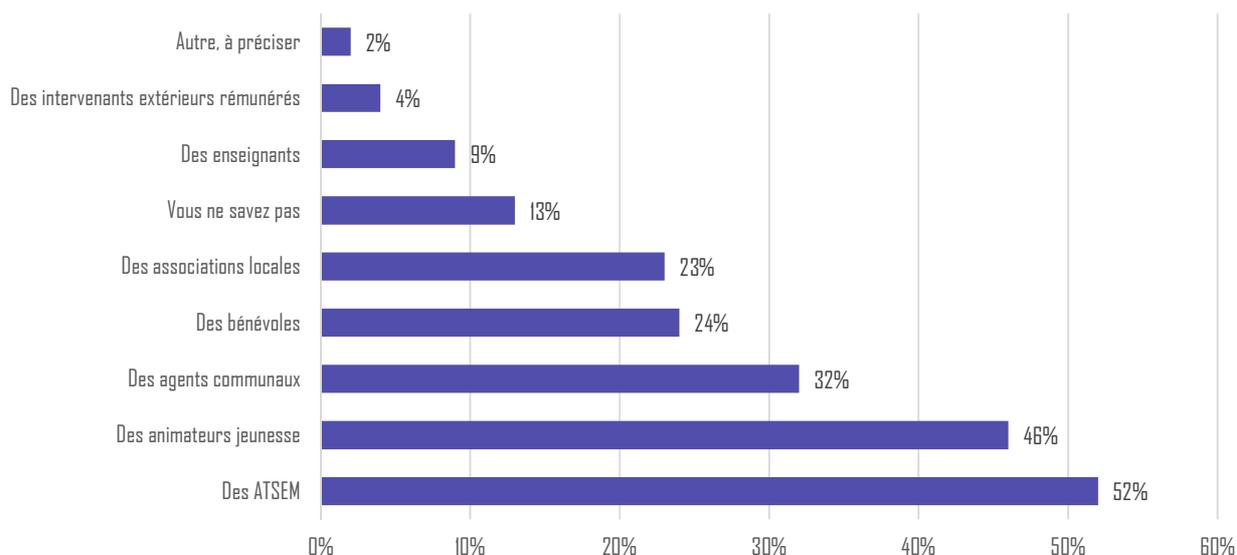
2.4. Les TAP majoritairement encadrés par les ATSEM et des animateurs jeunesse

La plupart du temps, les TAP sont animés par des ATSEM (52%) ou des animateurs jeunesse (46%). L'encadrement par des agents communaux, parfois spécialement recrutés pour l'occasion, est également fréquent (32%). Certains parents précisent que les agents communaux peuvent aussi être le même personnel que celui encadrant la garderie périscolaire et la cantine, mais aussi quelques fois le personnel d'entretien de l'école. Parmi les autres intervenants, on retrouve des bénévoles (24%) s'agissant bien souvent de retraités ou de parents d'élèves, des associations locales (23%), mais plus rarement des enseignants (9%).

Dans seulement 4% des cas, les TAP sont encadrés par des intervenants extérieurs, spécialisés dans un domaine d'intervention et rémunérés.

Enfin, on observe également que tout comme concernant la nature des activités proposées, certains parents n'ont aucune idée des qualifications du personnel accueillant leurs enfants pendant les TAP.

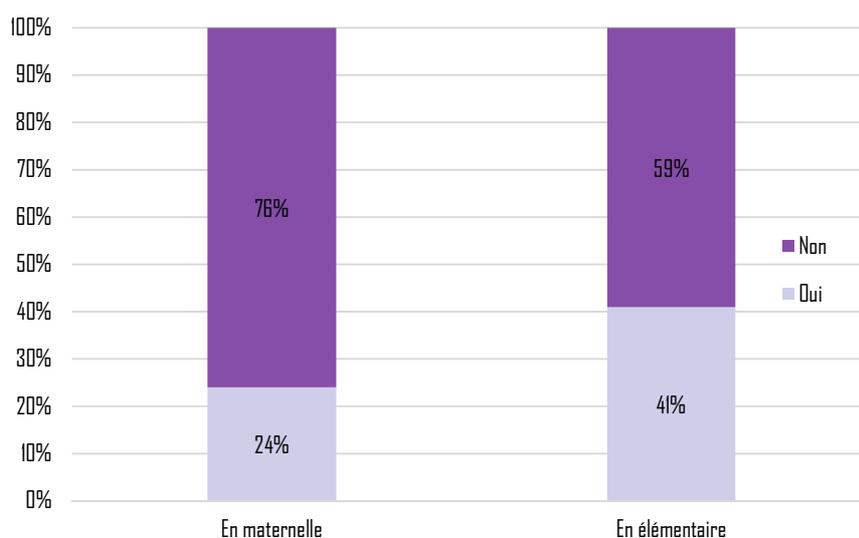
Qui assure l'encadrement des TAP ? (question multiple)



2.5. Des activités souvent imposées

Selon les communes, les TAP sont choisis par les enfants (parfois en fonction du nombre de places disponibles), ou imposés, les élèves tournant au cours de l'année scolaire sur divers ateliers. Il est plus fréquent en maternelle que les activités soient imposées, dans seulement 24% des cas les enfants peuvent les choisir, alors qu'ils sont 41% en élémentaire.

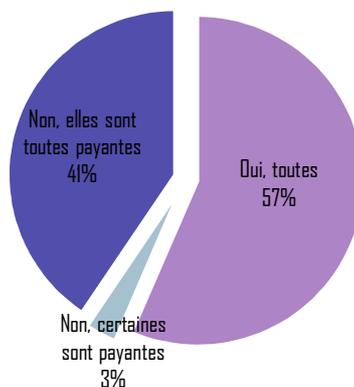
Vos enfants peuvent-ils choisir les activités ?



2.6. Dans 44% des cas, les TAP sont payants

Les activités proposées lors des TAP ne sont pas toujours gratuites. Dans 44% des cas, une participation financière est demandée aux familles, sans différence entre la maternelle et l'élémentaire, venant se rajouter aux frais périscolaires existants (cantine et garderie périscolaire).

Ces activités sont-elles gratuites ?



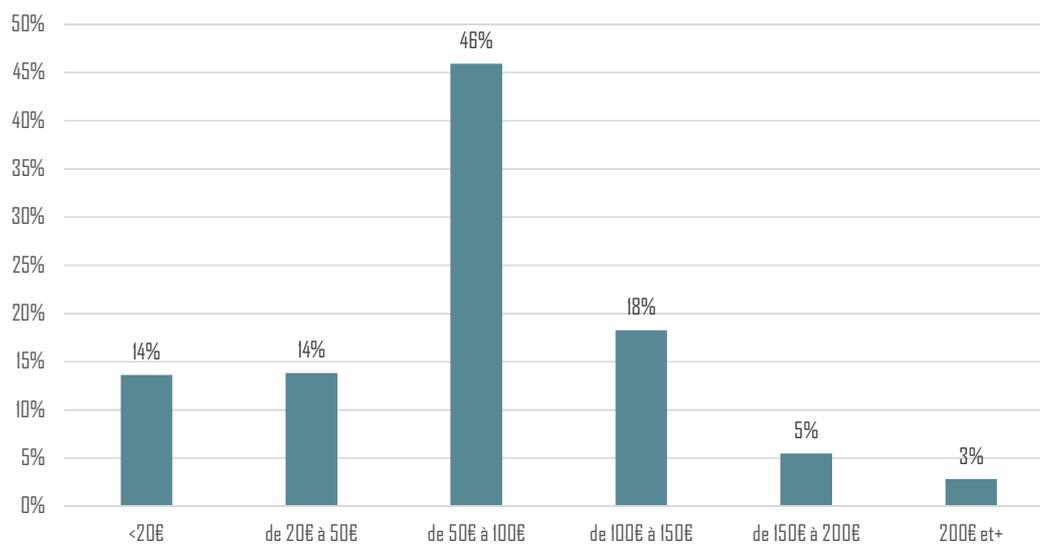
Lorsque les TAP sont payants, les modalités de tarification et la charge financière pour les familles sont très variables. Ces derniers peuvent être tarifés à l'heure (ou $\frac{3}{4}$ d'heures ou 1h30 voire demi-journée selon l'organisation mise en place), ou bien à l'activité, ou encore selon un forfait défini pour l'année, le trimestre ou le cycle d'activité, correspondant généralement au temps scolaire entre deux périodes de vacances.

Le coût pour les familles est hétérogène allant de 10€ par an et par enfant à 216€ par an et par enfant. Pour en étudier la répartition, le tarif déclaré par les familles a été ramené à un montant par an et par enfant. Pour certaines familles, le coût à l'année est minime : moins de 20€ à l'année par enfant pour 14% des familles. Pour la plus grande partie, les TAP coûtent aux parents entre 50€ et 100€ par an à multiplier par le nombre d'enfants inscrits. Pour de nombreuses familles, ce coût est même supérieur : 100€ ou plus par an et par enfant pour 26% d'entre elles, atteignant même quelques fois 200€ ou plus par an et par enfant (3%).

A noter que certaines communes ont opté pour la mise en place un barème basé sur le coefficient familial garantissant une meilleure équité pour les familles.

Des parents ont relevé que la gratuité des TAP pour l'année scolaire 2014/2015, 1^{ère} année d'expérimentation pour la plupart des communes savoyardes), ne va pas se pérenniser pour l'année scolaire 2015/2016, sans pour autant forcément connaître le surcoût engendré. D'autres ont également mis en avant que la gratuité apparente des TAP masque une répercussion sur les impôts locaux des habitants, voire a été compensée par l'augmentation des tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire.

Coût des TAP par an et par enfant



3. Les nouveaux rythmes scolaires vécus par les familles

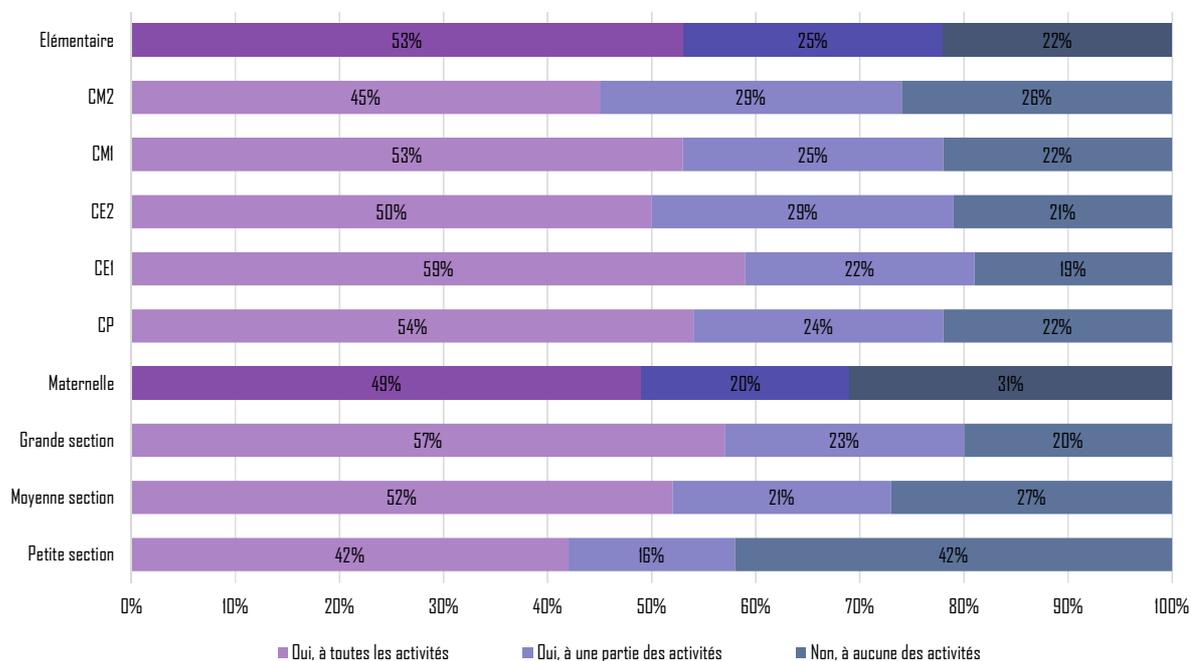
3.1. Une famille sur deux inscrit régulièrement ses enfants aux TAP

Les enfants de 88% de parents pour l'élémentaire et 69% de parents pour la maternelle prennent part aux activités des TAP, avec plus ou moins de régularité. Parmi eux, respectivement 49% et 53% des parents pour la maternelle et l'élémentaire ont inscrit leurs enfants à toutes les activités des TAP. Ce sont donc la majorité des enfants du 1^{er} degré qui fréquente les TAP.

La part de parents ne mettant pas du tout leurs enfants aux TAP s'élève à 31% pour la maternelle, et 22% pour l'élémentaire. Le taux de participation apparaît ici inférieur en maternelle, et ce plus particulièrement pour les enfants de petite section. Si 42% des parents n'ont inscrit leurs enfants de petite section à aucune activité des TAP, ils sont respectivement 27% et 20% quand il s'agit de leurs enfants de moyenne et grande section.

On note également une baisse de la fréquentation des TAP en CM2, la part de parents dont les enfants sont inscrits à toutes les activités passe à 45% contre entre 50% et 59% pour les autres niveaux.

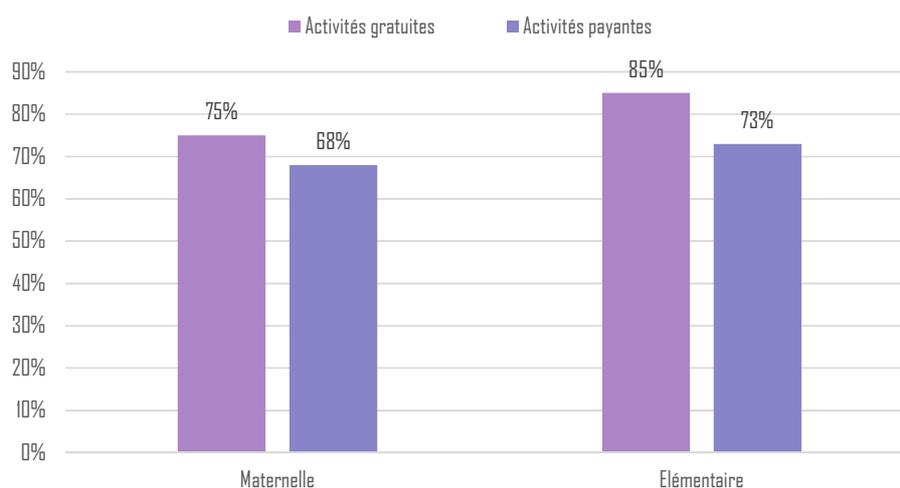
Vos enfants participent-ils aux activités des TAP ?



3.2. La participation financière des parents est un frein à la fréquentation des TAP

Lorsque les TAP sont payants, les parents sont significativement moins nombreux à inscrire leurs enfants aux TAP. Selon le niveau d'enseignement, les enfants de 75% à 85% des parents fréquentent plus ou moins régulièrement les TAP quand ils sont gratuits, contre entre 68% et 73% quand une participation financière est demandée.

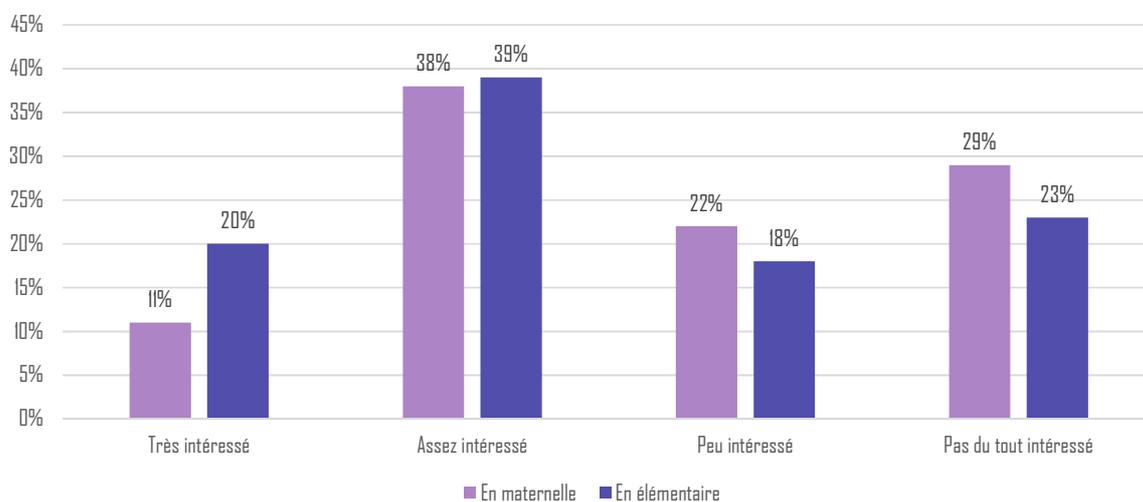
Participation aux TAP selon la gratuité des activités



3.3. Un intérêt partagé pour les TAP

L'intérêt porté par les enfants aux activités proposées lors des TAP est mitigé. Si entre 49% et 59% des parents estiment que leurs enfants sont plutôt intéressés par les animations des TAP, ce n'est le cas de 41% à 51% d'entre eux. En élémentaire, les enfants semblent davantage séduits par les TAP qu'en maternelle (59% contre 49% en maternelle).

Vos enfants vous semblent-ils intéressés par les activités proposées lors des TAP ?



3.4. Peu d'information sur l'organisation des TAP

L'encadrement des TAP, ainsi que le nombre d'enfants par activité, sont des points donnant majoritairement satisfaction aux parents (respectivement 65% et 68%), même si près d'un tiers des parents en est insatisfait.

La satisfaction des familles concernant les modalités et la souplesse d'inscription, ainsi que la nature des activités, est plus mitigée. Si 48% des parents sont satisfaits des modalités d'inscription et 51% de la nature des activités, ce n'est pas le cas de respectivement 42% et 49% d'entre eux.

Le point sur lequel les parents sont le plus insatisfait est l'information sur l'organisation des TAP : 57% des familles en sont mécontentes. Il a été montré précédemment que certaines familles n'ont que de connaissance des activités organisées ou encore de la qualification du personnel encadrant.

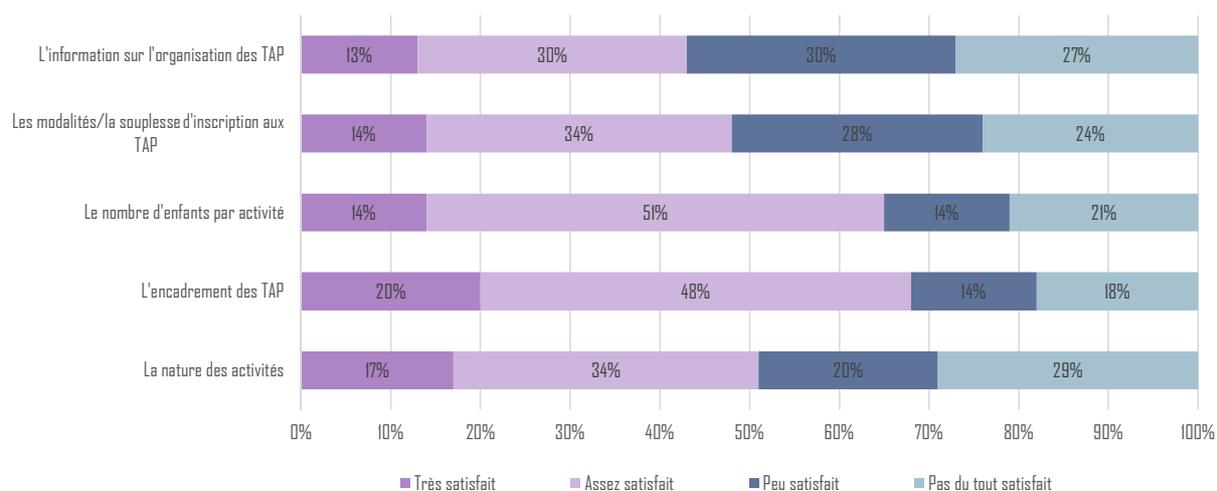
Citation de parents :

« il y a trop peu d'informations à ce sujet et d'explications sur les activités pratiquées et les personnes encadrant ces activités »

« peu d'informations sur les activités faites par mes enfants, juste l'affichage à l'école. Mon enfant n'en parle pas, il semble peu intéressé à ce qu'il fait »

« le contenu des TAP : que font-ils exactement ? Nous n'avons aucun suivi, pas de planning, impossible donc de partager ces moments à la maison »

Quel est votre niveau de satisfaction concernant les points suivants :



3.5. Des conséquences multiples à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

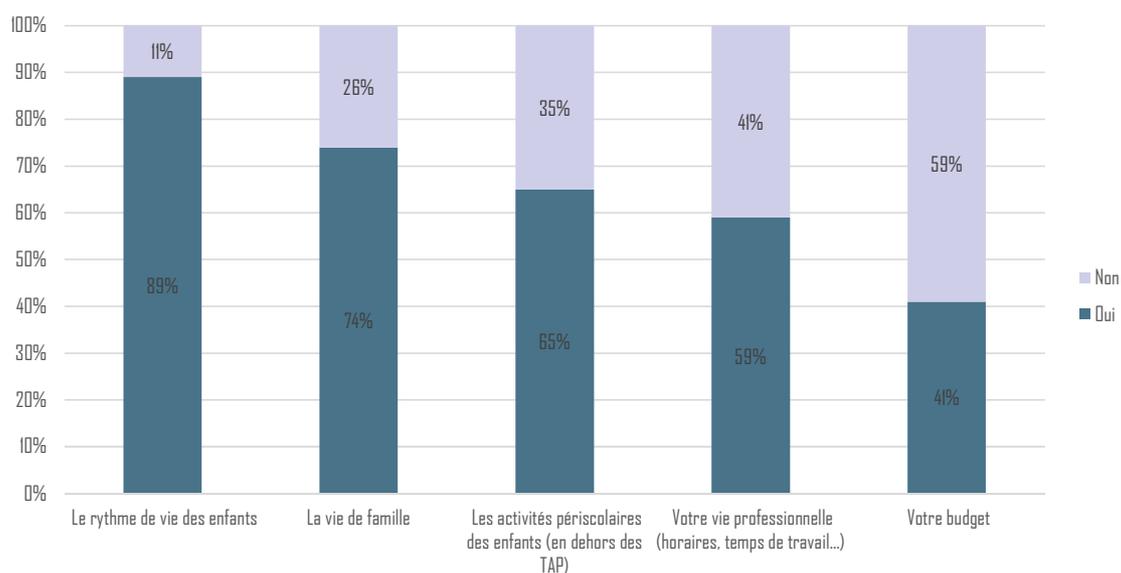
Bien que les objectifs de la loi Peillon visent à une meilleure gestion du temps pour l'enfant, 89% des familles jugent que la réforme des rythmes scolaires a eu un impact, le plus souvent négatif, sur le rythme de vie de leurs enfants, plus particulièrement chez les plus jeunes scolarisés en classe de maternelle (91% pour les familles dont les enfants sont en maternelle contre 76% pour les familles dont les enfants sont en élémentaire).

Les conséquences de la réforme s'observent également sur la vie de famille, réponse citée par 74% des parents, imposant une nouvelle organisation ainsi que sur les activités extra-scolaires des enfants (65%).

Rythmes professionnels des parents et rythmes scolaires des enfants étaient déjà parfois difficiles à concilier, et les nouveaux rythmes éducatifs n'œuvrent pas vraiment dans ce sens. Pour 59% des familles, cette réforme a eu des retentissements directs sur leur vie professionnelle.

Enfin, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires se fait ressentir sur le budget des familles (41%). Si dans de nombreuses communes les TAP sont gratuits, ce n'est pas le cas partout. D'autre part, l'instauration d'une demi-journée d'école supplémentaire conduit à une hausse des frais d'accueil périscolaire.

La réforme des rythmes scolaires a-t-elle eu des conséquences sur :



3.6. Une plus grande fatigue pour les enfants

Quelques parents évaluent de manière plutôt positive la nouvelle organisation des horaires scolaires, estimant qu'elle permet plus d'équilibre et de régularité, et à laquelle leurs enfants se sont bien adaptés.

Citation de parents :

« mieux réparti, plus équilibré »

« régularité de se lever tous les jours à la même heure, plus facile de se lever le matin »

« après un temps d'adaptation pour les plus petits, les enfants ont bien intégré ce nouveau rythme »

« ils finissent plus tôt et peuvent faire leurs devoirs pendant les activités périscolaires »

Néanmoins, dans la majorité des cas, les parents jugent plutôt que l'impact est négatif sur le rythme de vie des enfants. Ces derniers sont beaucoup plus fatigués depuis la nouvelle organisation scolaire, en raison d'un rythme de vie plus soutenu, de semaines au final plus chargées car le temps passé en collectivité se retrouve augmenté. En effet, les enfants ne profitent pas toujours de journées « allégées » car ce n'est pas à la portée

de tous de venir les récupérer plus tôt. D'autre part, ceux qui avaient la possibilité de rester chez eux la journée du mercredi sont désormais contraints de se lever tous les jours et les parents regrettent la perte de cette coupure dans la semaine.

Ainsi, la fatigue s'accumule au fil de la semaine, pouvant apporter des difficultés de concentration nuisant donc aux apprentissages. Certains parents relèvent une baisse de motivation chez leurs enfants, et des enfants qui, jusqu'à lors aimaient bien l'école, sont plus réticents à s'y rendre.

Citation de parents :

« enfant beaucoup plus fatigué car le temps passé à l'école n'a pas changé, ils démarrent l'école plus tôt et finissent à la même heure après les TAP »

« fatigue ++ surtout en maternelle, enfant qui s'endort à 19h sur le canapé avant même d'avoir mangé »

« cinq matins à se lever, c'est parfois difficile, le mercredi permettait de prendre son temps et de couper la semaine »

« de longues journées, qui finit son travail à 15h30 pour récupérer ses enfants ? pas de répit dans la semaine car il faut se lever même le mercredi »

« rythme beaucoup plus soutenu, ma fille est fatiguée en fin de semaine, donc l'apprentissage devient difficile ce qui augmente ses difficultés scolaires »

« enfant fatigué, plus envie d'aller à l'école, baisse des résultats scolaires »

« enfant très fatigué, énervé surtout en fin de semaine, la coupure du mercredi lui manque cruellement, moins de plaisir à venir à l'école car il y passe plus de temps qu'avant »

« très fatigués, trop d'école tue l'école : les enfants ne veulent plus y aller, plus de motivation pour faire les devoirs »

Les nouveaux rythmes ne permettent plus aucun jour « de répit ». Avec l'école le mercredi et les activités extra-scolaires déplacées au mercredi après-midi, les enfants sont sollicités toute la semaine et disposent d'un temps personnel restreint. Il y a désormais des devoirs tous les soirs. Le mardi soir était avant perçu et apprécié comme une soirée "de relâche".

Citation de parents :

« aucun répit !! école, devoirs, activités extra-scolaires... rythme trop soutenu pour des enfants »

« devoirs en continu tous les jours !!! ma fille qui est en CE2 adorait l'école !! aujourd'hui c'est plus pareil, elle a l'impression de ne faire que ça !! »

« il n'y a plus de " pause du mardi soir et mercredi matin " concernant les devoirs et le rythme qu'on leur impose »

« plus fatigués, devoirs tous les soirs ! avant l'enfant pouvait poser son cartable le mardi soir, profiter de sa soirée et selon les familles, d'un réveil en douceur le mercredi matin se replonger dans ses devoirs seulement le mercredi matin ou après-midi »

« des devoirs tous les soirs de la semaine, plus de temps à l'enfant pour être enfant : se découvrir ; se construire par ses activités »

« fatigué car école le mercredi matin et activités l'après-midi qui s'enchaînent »

Différentes séquences avec différents intervenants s'enchaînent dans une même journée (accueil périscolaire, temps scolaires, TAP...), et ce parfois de manière irrégulière sur une semaine type pouvant conduire, particulièrement chez les plus petits à un manque de repères dans la semaine, voire dans la journée.

Citation de parents :

« mon fils qui est en grande section de maternelle ne sait jamais quel jour on est, le lundi il y a TAP à 15h, le mardi cours normaux, le mercredi, école juste le matin, le jeudi TAP à 15h et vendredi cours normaux »

« ils sont fatigués, ils manquent de repères surtout pour les maternelles d'autant plus que les TAP sont plus de la garderie qu'autre chose »

« les enfants ne savent pas s'ils ont école ou pas, ils ne savent plus où ils en sont »

Aussi, certains parents déplorent qu'en maternelle les enfants soient parfois réveillés de la sieste pour aller participer aux TAP, les conduisant à s'interroger sur l'intérêt de la mise en œuvre de cette réforme en maternelle.

Citation de parents :

« catastrophe pour les petites sections qui sont réveillées chaque jour vers 15h pour être pris en charge pour les TAP »

« il dort très peu à l'école les deux jours de TAP car ils sont réveillés à 14h30, donc il ne dort qu'une heure »

« il est vraiment dommage que la réforme n'ait pas pris en compte la différence de rythme entre la maternelle et le primaire car les petites sections n'ont pas à voir leur sieste coupée à 15h pour aller à un TAP où ils seront forcément fatigués »

« les enfants sont réveillés lors de leur sieste, une catastrophe pour leur cycle biologique »

« en maternelle, c'est beaucoup trop lourd cinq jours de suite, les petits ne devraient pas avoir le même rythme que les grands si cette réforme va vraiment dans le sens de l'intérêt de l'enfant. L'après-midi, ils ne viennent que pour faire la sieste »

« en maternelle, cinq jours d'école par semaine c'est inapproprié car les enfants sont fatigués »

Certaines activités proposées par les TAP, notamment les activités sportives, peuvent être fatigantes en soi pour les enfants, et, selon le moment de la journée où elles ont lieu, peuvent rendre plus difficile le retour à la concentration pour le travail scolaire.

Citation de parents :

« activités parfois fatigantes en fin de journée »

« enfants épuisés car les activités certes intéressantes leur demandent autant de concentration que les cours, de plus dans le bruit »

« les TAP en début d'après-midi les rendent nerveux, fatigués, déconcentrés et survoltés quand ils rentrent à la maison le soir »

Enfin, des parents estiment que la fatigue supplémentaire engendrée par ces nouveaux rythmes scolaires se répercute directement sur la santé de leurs enfants.

Citation de parents :

« les enfants sont fatigués en fin de semaine et moins efficaces, moins attentifs, ils ont été plus malades, moins résistants aux virus »

« j'ai remarqué aussi qu'il est plus souvent malade car du fait de la fatigue il est plus vulnérable »

« très grande fatigue et maladies à répétition depuis novembre »

« enfant épuisé qui n'arrive pas à se rétablir quand il tombe malade »

« fatigue, stress, moins résistants aux virus qui passent, par conséquent plus souvent malade qu'auparavant »

Ils sont d'ailleurs 26% à estimer que, par rapport à l'année scolaire 2013/2014, leurs enfants ont davantage été absents de l'école pour cause de maladie. Ceci s'observe davantage chez les enfants les plus jeunes : 31% quand les parents ont des enfants en moyenne et grande section contre entre 24% et 26% quand ils ont des enfants en élémentaire.

Par rapport à l'année scolaire 2013/2014, diriez-vous que vos enfants ont été plus souvent absents pour maladie ?



Quelques repères nationaux...

Nouveaux rythmes scolaires et fatigue des enfants ?

Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a engagé à partir de l'année scolaire 2015-2016 une recherche à partir d'un échantillon d'écoles d'une académie afin de faire une analyse comparative des rythmes de vie des enfants fréquentant les écoles élémentaires dont les emplois du temps journaliers et hebdomadaires diffèrent afin d'étudier plus en détail la question de la fatigue des enfants rapportée par plusieurs interlocuteurs..

« Rythmes éducatifs : point d'étape » - Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Juin 2015

3.7. Un rythme de vie plus bousculé pour les familles

La réforme des rythmes scolaires est venue bousculer le quotidien des familles. Celles-ci ont dû se réadapter et trouver une nouvelle organisation, parfois non sans mal, et avec un rythme que certaines jugent trop soutenu. Quant au mercredi qui était une journée de détente, il est désormais vécu par certains parents

comme une journée marathon entre l'école, les devoirs, les activités extra-scolaires et les rendez-vous médicaux à caser.

Citation de parents :

- « c'est un changement pour tous puisqu'on a dû revoir notre organisation »*
- « du coup, la famille ne peut plus souffler non plus dans la semaine, il faut toujours courir pour respecter les heures de sommeil »*
- « c'est la course pour tout le monde, plus de repos le mardi soir, entre les devoirs le soir et les activités extra-scolaires nous avons les yeux rivés sur l'horloge »*
- « horaires différents tous les jours pour aller chercher mon fils, comment organiser son temps de travail en conséquence ? »*
- « nous n'avons plus qu'une demi-journée par semaine pour caser tous les rendez-vous médicaux »*
- « gestion plus difficile de la prise de rendez-vous orthophoniste, orthoptiste... le mercredi matin nous manque »*

Que ce soit pour le mercredi ou pour le reste de la semaine si les enfants ne fréquentent pas les TAP (que ce soit une volonté des parents ou à la demande des enfants), les parents doivent trouver une solution relais et la famille est souvent mise à contribution.

Citation de parents :

- « il a fallu solliciter les grands-parents pour le mercredi à 11h30 »*
- « nous avons dû faire intervenir des personnes de la famille pour s'occuper des enfants le mercredi »*
- « obligation de s'organiser avec d'autres parents pour récupérer les enfants à 15h45 si l'on ne veut pas les inscrire aux TAP »*

L'école du mercredi matin et le déplacement des activités extra-scolaires au mercredi après-midi ont amputé le temps passé en famille. Non seulement certains parents ont le sentiment de passer moins de temps avec leurs enfants depuis la mise en œuvre de la réforme, mais également que ce temps est de moindre qualité car les enfants sont davantage fatigués, éternés, irrités, laissant la place à plus de conflits.

Citation de parents :

- « avant, nous profitions du mercredi matin pour faire des activités en famille : cuisine, bibliothèque, ballade... »*
- « le temps passé ensemble est réduit et chronométré »*
- « le mercredi sans école permet de réaliser des activités ensemble, de partir à la journée ou simplement de prendre son temps avec l'enfant. Avec l'école le mercredi matin, ce jour devient presque comme les autres »*
- « il n'y a plus la coupure du mercredi pour se reposer et se retrouver en famille, on court le mercredi après-midi entre les rendez-vous, les activités extra-scolaire et les devoirs »*
- « du fait de sa fatigue, elle est plus facilement irritable et pénible, et par ailleurs je ne peux plus passer du temps avec mes enfants le mercredi matin »*
- « en complément de la fatigue s'ajoutent les devoirs tous les jours qui rendent les soirées plus désagréables pour les enfants et qui créent quelques conflits supplémentaires »*
- « un rythme plus soutenu dans les obligations, pas vraiment de temps de partage "plaisir" durant la semaine »*

Les parents qui profitaient de cette journée du mercredi pour confier leurs enfants aux grands-parents ou rendre visite à d'autres membres de la famille vivant dans la région mais pas en toute proximité n'ont plus toujours l'opportunité de le faire.

Citation de parents :

« ne va plus chez ses grands-parents comme habitué depuis tout petit »

« nous venons de Haute Savoie, avant les nouveaux rythmes, le mardi soir nous prenions la route pour aller dans la famille ou chez des amis et ainsi profiter jusqu'au mercredi, c'est maintenant impossible »

« plus de coupure chez mamie le mercredi car école le matin et centre de loisirs l'après-midi car pas possible de quitter mon travail (trop loin) pour venir la récupérer et l'emmener chez mamie »

« il ne peut plus voir sa cousine régulièrement, elle est à une heure de route et avant il allait dormir chez elle le mardi soir »

Face à des enfants plus fatigués, des parents ont décalé l'heure du coucher en semaine, ce qui réduit également le temps passé en famille. De même, certains disent se contraindre à un rythme particulièrement tranquille en dehors du temps scolaire pour permettre à leurs enfants de se reposer et ne pas les fatiguer davantage.

Citation de parents :

« avec la réforme j'ai dû avancer son horaire de coucher du soir, c'est-à-dire 19h45-20h au lieu de 20h15-20h30 parce que ma fille est bien trop fatiguée avec les journées à rallonge qu'elle fait en plus de l'école »

« coucher plus tôt le soir donc voient moins leur père, plus de moment privilégié avec maman le mercredi matin et sieste l'après-midi »

« elle est fatiguée le soir et on ne profite pas assez de se voir, à 20h elle est couchée, et parfois à 19h30 »

« enfants fatigués, éternés, on préfère rester à la maison les soirées et les week-ends pour que les enfants récupèrent de leur semaine »

« ils sont plus fatigués donc on se repose davantage le week-end et on prévoit moins d'activités car ils sont déjà beaucoup trop actifs la semaine »

Les parents qui avaient fait le choix de ne pas travailler le mercredi pour être avec leurs enfants ne s'y retrouvent pas, et plus particulièrement lorsqu'en contrepartie ils travaillent le week-end.

Citation de parents :

« j'ai perdu ½ journée avec mes enfants, elle était précieuse car je suis souvent en déplacement les autres jours, on ne peut plus profiter des grands-parents ou amis le mercredi car trop court sur une demi-journée »

« j'avais pris le mercredi exprès pour voir mes enfants, et là ils sont à l'école le matin »

« je travaille le samedi, le mercredi était "notre samedi" à nous. Maintenant il faut se lever, se dépêcher et râler cinq jours par semaine »

« la famille s'était organisée de manière à pouvoir garder et surtout profiter des enfants le mercredi, donc maman ne travaille qu'à 80% pour finalement se retrouver seule le mercredi matin »

« plus de journée ensemble car on travaille le week-end »

A l'inverse, quelques parents perçoivent des répercussions positives dans la vie de famille, appréciant notamment, pour ceux qui ne travaillent pas le mercredi, d'avoir une demi-journée libérée, sans les enfants.

Citation de parents :

« ambiance plus détendue le soir »

« c'est mieux, j'ai plus de temps pour faire le repas le soir et pour faire les devoirs. Elles ont un meilleur comportement et mangent mieux le soir parce qu'elles ne sont pas si fatiguées. »

« du temps pour maman le mercredi matin ! »

« on a une matinée pour nous sans les enfants pour faire les courses, le ménage, du loisir... »

« la plus grande rentre plus tôt, elle ne va pas au TAP, et les devoirs sont faits quand on rentre du travail, ce qui soulage les parents. Une matinée de libre pour la maman le mercredi matin est aussi très appréciable »

3.8. La pratique d'activités extra-scolaires diminuée

Les activités extra-scolaires qui avaient habituellement lieu le mercredi matin se retrouvent très souvent condensées le mercredi après-midi (surtout pour les plus jeunes), voire déplacées le soir en semaine après l'école ou le samedi, ou même encore supprimées, alourdissant le rythme des semaines.

Citation de parents :

« activités centrées sur le samedi matin du coup »

« activité déplacée le mardi soir = fatigue supplémentaire et temps limité pour les devoirs »

« activité extra-scolaire déplacée du mercredi matin au samedi matin et mercredi après-midi qui de fait devient une journée chargée »

« activité pratiquée du mercredi après-midi annulée par le club pour manque de participants alors que fonctionnait sans problème les autres années »

« l'activité du mercredi a disparu car elle n'a pu être transférée le samedi »

De ce fait, des parents ont fait le choix de diminuer le nombre d'activités extrascolaires, voire de n'inscrire leur enfant à aucune activité pour ne pas alourdir une semaine déjà chargée, ne pas trop solliciter des enfants déjà fatigués, et leur permettre de conserver un temps de repos.

Citation de parents :

« une fois par semaine par enfant pas plus, nous aurions souhaité une 2^{ème} activité mais trop fatigant »

« au lieu de deux activités, nous avons dû limiter sa pratique à une seule activité extrascolaire pour limiter la fatigue de l'enfant »

« abandon des activités extra-scolaires pour mon enfant de CP, nous avons jugé que le rythme est trop lourd »

« activité supprimée cette année car c'était le mardi soir et que mon fils était trop fatigué avec l'école le lendemain »

« activités abandonnées en cours d'année : devoirs, enfants trop fatigués, course contre la montre qui ne leur laisse pas le temps de se reposer pour continuer la semaine »

« avec l'école le mercredi matin, mon fils a envie de rester chez lui l'après-midi et non de ressortir encore pour faire une activité »

Ces différents changements ont pour conséquence de condenser les activités sur des créneaux plus restreints rendant plus complexe l'organisation des familles. Face aux modifications de jours, d'horaires, les parents ne sont plus forcément disponibles pour y conduire leurs enfants.

Citation de parents :

« activités concentrées sur le mercredi après-midi, complexité de caler les activités de chaque enfant et les rendez-vous médicaux »

« arrêt de la pratique du ski le mercredi après-midi car il faut cavalier à la sortie de l'école, retour du ski à 19h et il reste encore les devoirs à faire... »

« avant activités le mercredi matin, aujourd'hui ce n'est plus possible car le mercredi après-midi le plus jeune fait la sieste et personne ne peut accompagner la grande »

« la danse classique du mercredi matin a été déplacée au jeudi à 17h, il m'est impossible d'y emmener ma fille »

« la pratique de l'escalade le mercredi matin a été supprimée pour être mise le mardi soir tard, donc annulation de l'activité »

« plus possible car avant le mercredi matin et même si les associations ont changé les horaires cela ne collait pas avec le travail professionnel »

D'autre part, certains parents mettent en cause le coût des TAP. Dans certaines communes, les TAP sont payants pour les familles et cela se répercute sur leur budget pour les activités extra-scolaires des enfants.

Citation de parents :

« activités extra-scolaires !! la question ne se pose plus, aucune ! il ne leur reste plus que le mercredi et il y a les devoirs ! et surtout c'est le coût de tout cumulé qui fait que je ne peux pas m'inscrire aux activités qu'il aimerait »

« pas d'inscription au judo cette année du fait des TAP payants »

« charge financière supplémentaire à cause des TAP, donc pas d'inscription dans une autre activité en club »

« le budget ne le permet pas à cause d'un investissement financier important pour les TAP »

Aussi, certains parents évoquent la surcharge d'activités sportives lorsqu'une activité de ce type est pratiquée lors des TAP, puis enchaînée avec une activité extra-scolaire de même nature.

Citation de parents :

« certaines journées peuvent être lourdes surtout lorsqu'il y a une accumulation de sport sur une journée ex : sport aux TAP et séance d'athlétisme le même jour »

« enchaîner 1h30 de jeu de ballon puis un cours de judo ou de tennis d'une heure c'est trop pour un petit »

3.9. Une vie professionnelle à adapter aux nouveaux rythmes scolaires

Avec la mise en œuvre de la réforme, nombreux sont les parents qui ont cherché à aménager, réorganiser leurs horaires de travail pour éviter les TAP à leurs enfants, ne pas rallonger leurs journées avec trop de garderie, ou encore se rendre disponibles le mercredi après-midi, mais aussi dans un souci d'économie lorsque les TAP sont payants.

Citation de parents :

« adaptation des horaires par rapport à la sortie de l'école à 15h30 »

« changement de mon temps partiel : avant un mercredi sur deux pour qu'il n'ait pas à se lever, maintenant tous les mercredis après-midi »

« il a fallu aménager mes horaires pour récupérer mes enfants le jeudi car ils ne voulaient pas aller aux TAP ne connaissant pas le programme à l'avance »

« aménager les horaires pour pouvoir récupérer les enfants quand il n'y a pas de cantine le mercredi »

« mon mari a dû adapter ses horaires pour récupérer notre fille plus tôt à 17h30 au lieu de 18h-18h30 afin que l'impression "d'être en garderie" depuis 15h45 ne lui pèse pas trop »

« obligée de m'organiser pour rentrer plus tôt le soir si je ne veux pas "exploder" le budget TAP et garderie »

Ces aménagements prennent également la forme d'une diminution du temps de travail, n'ayant pas de solution d'accueil pour le mercredi après-midi. Les parents semblent, pour certains, avoir plus de difficultés à organiser l'accueil de leurs enfants pour une demi-journée que pour une journée entière, impliquant notamment davantage de logistique car il faut pouvoir récupérer les enfants le midi et les conduire sur leur lieu d'accueil de l'après-midi.

Citation de parents :

« j'ai dû arrêter de travailler le mercredi pour assumer ce jour sans cantine ni organisation pour l'après-midi »

« j'ai pris mon mercredi pour garder mes enfants car il faut finir à 11h pour le récupérer ce qui est compliqué »

« j'ai dû demander l'adaptation de mes horaires à mon employeur et réduire mon temps de travail et donc mon salaire »

« je vais demander un 80% à mon employeur pour me libérer les après-midi des TAP et ainsi garder mes enfants moi-même »

« personne pour me garder mon enfant une demi-journée, du coup je ne travaille pas pour le moment les mercredis »

Cela a donc mis les parents dans une position, pas toujours confortable de négociation avec leurs employeurs. Parfois ces derniers se sont montrés compréhensifs et souples, leur accordant ces divers changements, mais ce n'est pas toujours le cas.

Citation de parents :

« j'ai dû faire une demande de changement d'horaires à mon patron qui l'a très gentiment acceptée, mais je sais que je suis privilégiée car ce n'est pas le cas de tous les parents »

« adaptation des horaires, nous avons la chance d'avoir un patron compréhensif »

« demande d'aménagement de temps mais refusée par l'employeur »

« difficile de négocier une réorganisation du temps de travail »

« refus de mon employeur de modulation d'emploi du temps et de sortir plus tôt car plages horaires obligatoires »

Certains remettent en cause la pertinence de leur temps partiel, avec le mercredi comme jour non travaillé, dans la mesure où les enfants sont désormais à l'école le mercredi matin, et ont, ou envisagent une reprise du travail de jour-là, ce qui n'est pas toujours possible.

Citation de parents :

« comme beaucoup de mamans, je ne travaille pas le mercredi mais cela ne sert plus à rien maintenant »

« depuis plusieurs années, je ne travaille pas le mercredi pour être avec mes enfants, cette année je n'ai pas pu changer mon emploi du temps, j'ai mon mercredi matin "pour rien" »

« j'avais réduit mon temps de travail le mercredi pour passer du temps avec mes enfants, donc maintenant moins de salaire pour rien »

« j'avais demandé un temps partiel avec les mercredis non travaillés il y a deux ans maintenant, et je ne peux pas revenir en arrière »

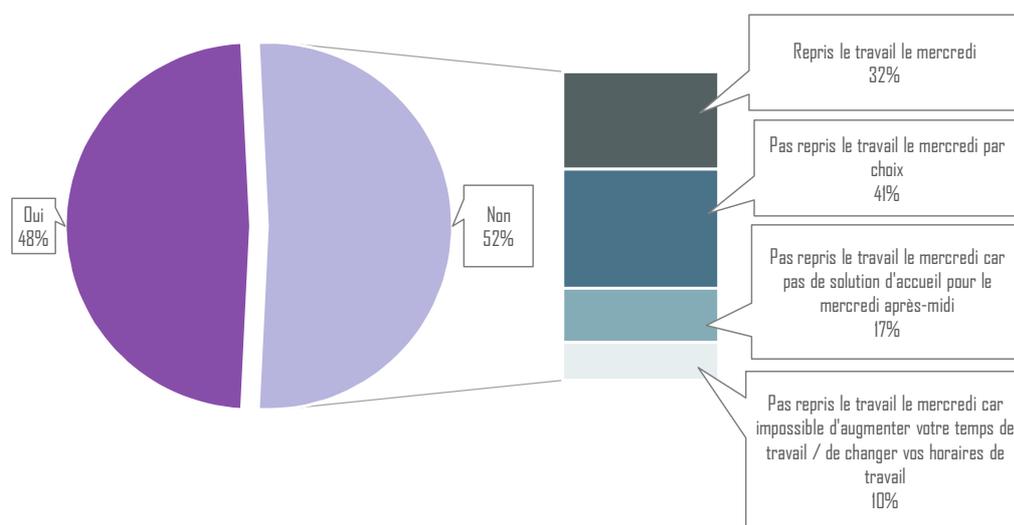
« comme je n'ai plus les enfants le mercredi matin, je travaille de nouveau »

« j'ai arrêté mon 80% qui ne me sert plus à rien maintenant »

« je ne travaillais pas les mercredis, j'ai réadapté mes horaires pour travailler le mercredi matin et finir plus tôt les soirs de semaine »

Avant la mise en œuvre de la réforme, 52% des parents ne travaillaient pas le mercredi. Pour autant, l'instauration de l'école le mercredi matin n'a pas forcément fait évoluer leur situation. 32% des parents ne travaillant pas le mercredi avant la mise en place de la réforme ont repris leur activité ce jour-là, soit à la demi-journée, soit à la journée complète. Plus des trois quarts n'ont donc pas repris le travail le mercredi, le plus souvent par choix (41%), pour être présents avec leurs enfants le mercredi après-midi, mais aussi quelque fois de manière plus contrainte. 17% des parents ne travaillant pas le mercredi ont conservé ce jour de repos car ils n'avaient pas de solution d'accueil pour leurs enfants le mercredi après-midi, et 10% parce qu'il n'a pas été possible de réorganiser leurs horaires ou d'augmenter leur temps de travail.

Avant la réforme des rythmes scolaires, est-ce que vous travailliez le mercredi ? Si non, envisagez-vous ou avez-vous ?



Lorsqu'un aménagement des horaires de travail n'est pas possible ou pour ne pas arriver à une diminution de temps de travail, certains parents sont également amenés à utiliser des jours de congés ou de RTT pour s'occuper de leurs enfants le mercredi après-midi ou pour leur éviter les TAP.

Citation de parents :

« j'essaie parfois de récupérer mon enfant plus tôt quand il est trop fatigué, dans ce cas je suis obligée de poser un après-midi de congé auprès de mon employeur »

« obligation de jongler avec les congés payés et les RTT afin de repousser le plus loin possible un passage à temps partiel »

« je suis obligée de poser des congés pour venir les chercher le mercredi midi car rien de prévu pour les emmener au centre de loisirs »

« on a dû prendre certains mercredis de congés pour garder notre enfant »

D'une manière plus générale, les parents notent que la réforme n'a fait qu'amplifier l'incompatibilité déjà existante entre les rythmes professionnels des parents et les rythmes scolaires des enfants.

Citation de parents :

« horaires anarchiques, difficilement compatibles avec ceux des parents qui travaillent »

« horaires non adaptés, pas facile de récupérer ses enfants à 15h en plein après-midi et deux fois par semaine lorsque l'on travaille, sachant qu'il faut vingt minutes de trajet pour aller les chercher »

« je finis à 18h et mes enfants à 15h45 !! c'est réellement ingérable pour moi ! »

« la gestion des horaires de travail ne va pas avec celle des écoles, l'organisation est difficile à gérer »

« nous avons construit notre rythme professionnel sur celui de l'école, le changement a évidemment tout bouleversé et n'est plus optimal pour être disponible »

« obligation d'organiser nos rythmes professionnels aux rythmes scolaires ce qui est d'une complexité inimaginable »

« je pourrais travailler le mercredi matin mais ça ne sert à rien de faire le déplacement pour trois heures, planning professionnel et planning des enfants en contradiction »

3.10. Un impact sur le budget des familles

Le budget des familles a significativement été impacté par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, avec pour certains une hausse non négligeable de leurs frais.

Avec l'école une demi-journée supplémentaire d'école, les frais d'accueil périscolaire (cantine et/ou garderie) augmentent, de même que, pour les plus jeunes, les frais d'accueil auprès des assistantes maternelles lorsque les parents ne souhaitent pas mettre leurs enfants aux TAP.

Citation de parents :

« un jour en plus à la cantine multiplié par deux enfants avec un quotient familial au plus haut ! »

« à cause des TAP où mes enfants ne vont pas c'est une heure de garde en plus chaque jour par la nounou, donc 50€ en plus par mois et par enfant »

« impact sur les diverses dépenses, par exemple le mercredi garderie supplémentaire alors qu'avant la réforme la garde était faite par les grands-parents »

« cantine du mercredi midi + centre de loisirs du mercredi après-midi à rajouter au budget mensuel, soit environ 80€ par mois »

« centre aéré payant le mercredi en alternance, auparavant les grands-parents les prenaient le mardi soir ou le mercredi matin pour la journée »

D'autre part, si dans une majorité de communes les TAP sont gratuits, ce n'est pas le cas partout. Ces frais viennent se rajouter à ceux déjà existants pour l'accueil périscolaire, et il a été vu précédemment que la charge financière pour les familles est variable. Certaines parents ont du mal à accepter ce surcoût particulièrement lorsqu'ils estiment que la valeur ajoutée des activités proposées est faible et en plus nuit à la pratique d'une activité extra-scolaire qui aurait été choisie par les enfants (quand par exemple aucune activité n'a été mise en place et qu'il s'agit juste de garderie ou que les activités se limitent à du coloriage, du dessin...).

Citation de parents :

« +85€ par mois pour des activités sans intérêt particulier, très cher payé pour les parents qui travaillent et ne sortent pas à 15h45 ! »

« +210€ pour l'année pour des activités pas très intéressantes surtout quand l'intervenant ne vient pas »

« à partir de 15h45, les enfants sont en garderie payante... pas de TAP proposés dans notre commune »

« coût supplémentaire qui vient se rajouter au reste (activités extra-scolaires, cantine, garderie) surtout avec quatre enfants »

« surcoût et le budget lié aux TAP à l'année correspond à une inscription dans un club encadré par des spécialistes ! »

« c'est comme si nous payons pour une activité extra-scolaire en plus mais sans avoir le choix »

Ainsi, des parents s'interrogent sur le principe de la gratuité de l'école. Certes les TAP ne sont pas obligatoires pour les enfants, mais ils ont le sentiment d'être pris en otage car peu ont la possibilité de venir chercher leurs enfants plus tôt.

Citation de parents :

« 180€ en plus par an alors que l'école est censée être gratuite, cela a du mal à passer »

« les TAP sont payants, ça revient à rendre l'école publique payante ! Il est évident que les parents ne peuvent pas tous récupérer les enfants à 15h donc les TAP deviennent de ce fait obligatoires »

« ça reste minime mais c'est obligatoire, si on travaille et qu'on ne peut pas récupérer son enfant à 15h15 pour lui éviter des activités payantes non choisies ! »

« il faut prévoir un budget supplémentaire pour les TAP, c'est tout simplement inadmissible pour une école publique »

« je trouve inadmissible qu'on demande aux familles de payer, l'école est en principe gratuite »

De nombreux parents ont donc le sentiment que cette réforme creuse les inégalités, chaque commune ayant la main sur son organisation et sur son caractère payant ou non en fonction de leurs capacités financières.

Citation de parents :

« cette réforme est une source d'inégalités, les activités proposées dépendent des communes et ces dernières n'ont pas toutes les mêmes capacités financières, dans les plus petites, certaines n'ont même pas les locaux pour organiser les TAP »

« les activités proposées lors des TAP ne sont pas de même qualité d'une commune à l'autre. Une commune moins riche propose des activités moins ludiques et plus basiques »

« Les TAP engendrent de nombreuses inégalités entre les communes et donc entre les enfants. Les TAP engendrent un surcoût pour les communes et pour les parents, et des inégalités entre enfants au sein de chaque école »

« selon où l'on habite, les activités proposées sont très inégales et sont plus ou moins payantes, ce qui accroît les inégalités ! »

Les parents travaillant à temps partiel ont donc parfois le sentiment d'une perte de salaire qui n'est aujourd'hui plus justifiée, sans avoir pour autant la possibilité de pouvoir augmenter leur temps de travail. Lorsque les TAP sont payants, ces familles estiment être doublement lésées puisqu'elles doivent assumer des frais supplémentaires liés au TAP avec un salaire diminué.

Citation de parents :

« ½ journée de travail en moins par semaine donc revenus inférieurs »

« j'ai pris un temps partiel donc moins de revenus et à la rentrée TAP payants »

Indirectement, le budget transport des familles peut être impacté par la multiplication des trajets aller-retour pour emmener et aller chercher leurs enfants à l'école le mercredi, soit pour les ramener à la maison, soit pour les conduire sur leur lieu d'accueil de l'après-midi.

Citation de parents :

« consommation d'essence pour aller la chercher deux fois/semaine et le trajet bus que je paye alors qu'elle ne l'utilise pas ces jours »

« contrainte de revenir une fois supplémentaire par semaine sur mon lieu de travail alors que mon salaire n'a pas évolué, je perds donc de l'argent »

« des aller-retour parce qu'il n'y a pas de transports scolaires pour l'enfant qui ne va pas aux TAP »

Ce surcoût tombe mal avec l'augmentation notable du tarif des transports scolaires pour l'année scolaire 2014-2015⁴.

Citation de parents :

« nous avons déjà eu les cartes de car qui sont passées à 140€ par enfant et en plus le péri éducatif qui est payable pour l'année »

« augmentation du prix du transport scolaire, on est passé d'une adhésion de 30€ à l'année à 140€ »

« cette année le bus est très cher, et on paye en plus les TAP, donc le budget scolaire a augmenté en flèche »

3.11. Des difficultés organisationnelles pour 61% des familles

61% des familles rencontrent ou ont rencontré des difficultés dans leur organisation depuis la mise en œuvre de la réforme, sans différence entre les parents d'enfants scolarisés en maternelle et ceux d'enfants scolarisés en élémentaire.

Ces difficultés tiennent en premier lieu à l'organisation de l'accueil périscolaire du mercredi (58%). L'organisation des services périscolaires n'a pas nécessairement suivi la mise en place de l'école le mercredi matin. Dans certaines communes, il n'y a pas de restauration scolaire ce jour-là ou pas d'accueil périscolaire en fin de matinée, imposant aux parents de venir récupérer leurs enfants et faire le relais avec le mode d'accueil du mercredi après-midi lorsque celui-ci n'est pas organisé par la commune.

⁴ Depuis la rentrée scolaire 2014-2015, la gratuité des transports scolaires pour les familles a été supprimée (celles-ci n'avaient à leur charge que les frais de dossiers). La participation financière des familles se monte désormais à 140€ par enfant et par an, pouvant se réduire en fonction du quotient familial, et soumise à réduction à partir du 3ème enfant.

Citation de parents :

« pas de relais entre la sortie de l'école et le centre aéré le mercredi (les enfants s'y rendent seuls à pied) et pas de cantine ni d'un côté, ni de l'autre »

« pas de cantine ni d'accueil périscolaire me permettant de travailler le mercredi matin pour revenir plus tôt un autre jour. Il m'est impossible d'être là à 11h30, et pas d'assistante maternelle disponible pour travailler le mercredi »

« qui récupère mes enfants le mercredi après la classe ? il n'y a pas de temps périscolaire organisé et quand les deux parents travaillent et ne peuvent se libérer avant midi c'est très compliqué »

« je suis obligée de courir à l'école le mercredi midi pour ramener mon aîné à la maison, le faire manger et retourner au travail »

« gérer la garde pour le mercredi après-midi complexe, l'année précédente il était gardé en journée entière chez sa grand-mère »

Outre le mercredi, c'est l'organisation globale de l'accueil périscolaire qui peut être impacté. Il est désormais devenu plus difficile pour les familles de faire appel à une assistante maternelle agréée en périscolaire. Avec les horaires de fin d'école avancés, celles-ci peuvent être réticentes à garder des enfants en périscolaire afin de ne pas réveiller les plus jeunes enfants non scolarisés qu'elles ont en garde. Cette même difficulté s'observe pour les parents en congé parental, ayant donc un ou plusieurs jeunes enfants en plus de leurs enfants scolarisés, et qui sont contraints, s'ils veulent récupérer leurs aînés avant les TAP, de réveiller les plus petits de la sieste afin d'être présents à l'école à 15h ou 15h30 selon les horaires.

Citation de parents :

« en tant qu'assistante maternelle, je ne peux plus accepter de périscolaire car sinon je dois réveiller les plus petits lors de leur sieste »

« étant assistante maternelle, je dois aller chercher les enfants à 15h45, de ce fait la sieste des bébés est très écourtée et cela les pénalise beaucoup »

Ensuite, c'est le manque de flexibilité pour l'inscription aux TAP qui posent des difficultés aux familles (48%), ainsi que la perte de repères en raison de la succession de différents temps avec différents intervenants (42%). L'inscription aux TAP est bien souvent réalisée par période, trimestre ou année, étant inadaptée aux parents ayant des horaires ou des jours de travail changeants, non connus à l'avance, et qui pourraient parfois venir récupérer plus tôt leurs enfants.

Citation de parents :

« L'inscription est au trimestre, même si on a juste besoin de quelques journées... »

« je n'ai pas inscrit mes enfants car ils doivent être inscrits des jours fixes, pas de flexibilité en fonction du travail des parents et pour avoir accès au périscolaire de 16h30 à 18h15 il faut obligatoirement être inscrit aux TAP »

« parfois, je peux venir chercher mon enfant à 15h45, car mon emploi du temps change... et en fait je ne le peux pas si je l'ai inscrit au tap à l'année!!!! manque de souplesse!!!! »

Différentes séquences s'enchaînent dans une même journée à l'école : temps périscolaire, temps scolaire, TAP, et les enfants les plus jeunes peuvent se sentir un peu perdus.

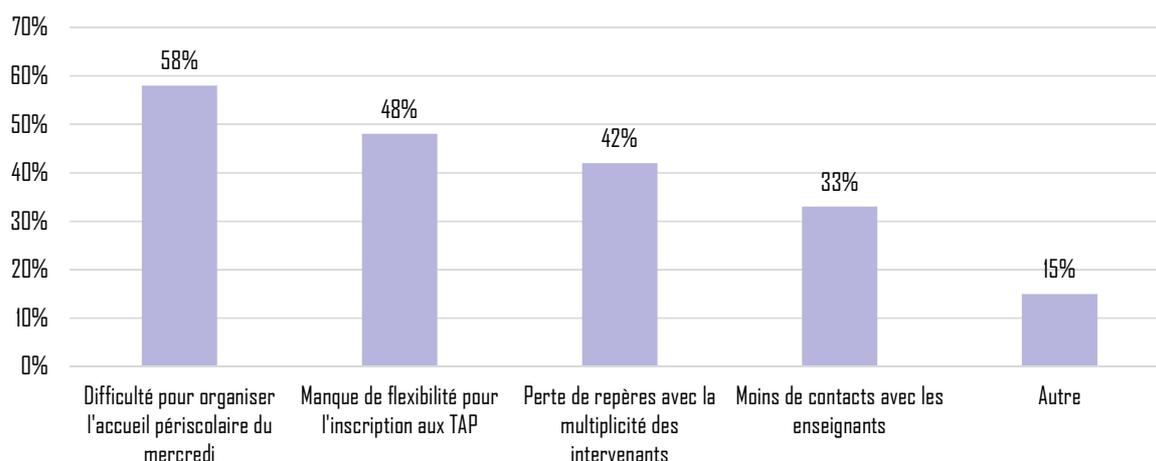
Citation de parents :

« les enfants qui participent aux TAP ont du mal à faire la différence entre les TAP et le temps scolaires car ce sont les ATSEM qui s'en occupent dans les deux cas »

« perte de repères entre le temps de classe et le temps périscolaire comme c'est dans les mêmes lieux »

Par ailleurs, 33% des parents ayant déclaré rencontré des difficultés pour leur organisation évoquent la baisse des contacts avec les enseignants, ces derniers n'étant plus présents lorsqu'ils viennent récupérer leurs enfants après les TAP.

Préciser la nature de ces difficultés : (question multiple)



3.12. Une majorité de parents favorable à un retour aux rythmes scolaires d'avant

La plupart des parents ayant participé à l'enquête préférerait une suppression de la réforme des rythmes scolaires et un retour à l'organisation d'avant (69%), mettant en avant la plus grande fatigue des enfants, malgré l'intérêt pour les activités, ou bien lorsque l'organisation retenue est éloignée de l'objectif premier de la réforme (regroupement des TAP sur une demi-journée, pas d'activités mais garderie...)

Citation de parents :

« les activités sont de qualité et plutôt bien organisées mais je préférerais, dans l'intérêt de l'enfant, revenir à la semaine de 4 jours »

« bien sûr qu'il faut supprimer cette réforme, les petites communes n'ont aucun budget pour les activités, et du coup c'est une après-midi entière de garderie, où est l'intérêt ? »

« je suis contre car au final on a supprimé une matinée pour faire des horaires totalement idiots, et on nous propose d'avoir une après-midi de libre, chercher l'erreur... »

Un quart est favorable à une poursuite de cette réforme, pour certains, dans sa forme actuelle (6%), mais pour d'autres en apportant des améliorations tenant à la nature des activités proposées lors des TAP (10%) en lien avec la qualification du personnel encadrant, ou au remplacement de l'école du mercredi matin par le samedi matin (8%).

Citation de parents :

« de vraies activités intéressantes et de qualité dans le temps scolaire quitte à les payer (plutôt que de les rajouter le soir (théâtre, musique.) avec des professionnels et pas des gamins avec le BAFA »

« il faut aller plus loin, les 5 matinées d'école sont très utiles pour les apprentissages mais pour que les TAP soient efficaces il faut revoir plusieurs choses : la nature des activités et surtout la formation des encadrants »

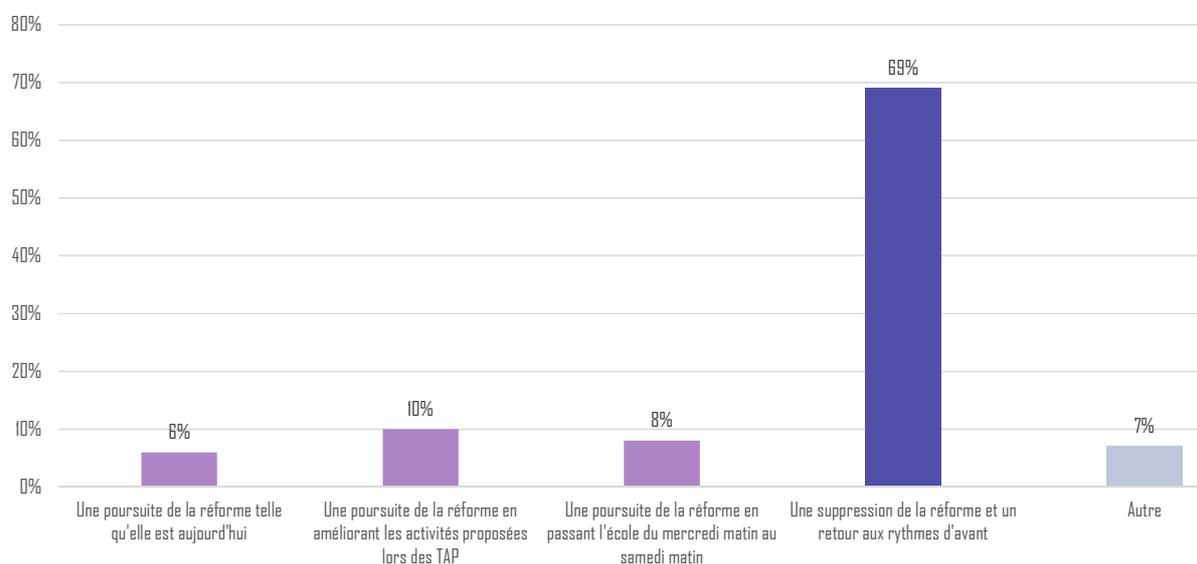
« j'aimerais aussi que les activités des TAP soient plus intéressantes et enrichissantes, le travail manuel c'est très bien, mais il faut des gens qualifiés pour en tirer tous les bénéfices »

« avec les cours le samedi matin, la semaine serait moins fatigante pour les enfants »

« je serais également favorable pour que l'école du mercredi matin passe au samedi matin »

« je pense que l'école le samedi est mieux pour le rythme des enfants, mais plus difficile à concilier avec la vie sociale et familiale »

Globalement, seriez-vous favorable à :



Pour les 7% de parents ayant émis « d'autres propositions », les solutions pourraient être de:

- Raccourcir les vacances scolaires, surtout celles d'été, avec le maintien ou non des TAP et de la demi-journée d'école supplémentaire.

Citation de parents :

« aller à l'essentiel, garder le mercredi de repos et le samedi et dimanche aussi, mais raccourcir les vacances d'été de quelques jours et certaines autres vacances, reste à savoir s'il est plus intéressant de privilégier l'économie ou le tourisme »

« au lieu d'avoir classe le mercredi matin, il serait peut-être plus efficace de réduire les vacances d'été et de travailler plus de semaines mais sur quatre jours »

« maintenir les TAP, réduire la durée de l'apprentissage scolaire en journée en compensant par une réduction de la durée des grandes vacances, 2 mois c'est aberrant ! »

- Regrouper les TAP le mercredi matin, ce qui permettrait aux enfants ayant la possibilité de rester chez eux ou d'être accueillis en dehors d'un milieu collectif de le faire et d'avoir donc une semaine allégée.

Citation de parents :

« il faudrait mettre les TAP le mercredi matin, ainsi comme ils sont optionnels, les enfants n'auraient aucune obligation d'y aller »

« je pense que l'idéal serait de regrouper les 3h de TAP le mercredi matin, ceux qui veulent garder leurs enfants peuvent le faire et les autres parents peuvent les mettre aux TAP »

- Ne conserver les TAP qu'en élémentaire. En maternelle, les activités des TAP sont parfois redondantes avec les activités réalisées en classe, des parents estiment que le rythme de 4,5 jours est plus difficile à tenir pour des tous petits, et d'autres ne perçoivent pas la pertinence des TAP lorsque ceux-ci sont positionnés pendant le temps de sieste.

Citation de parents :

« je ne vois pas l'utilité des TAP en maternelle, en primaire pourquoi pas »

« la réforme peut convenir aux primaires qui ont des activités très variées mais pour les maternelles beaucoup de perturbations pour des activités déjà pratiquées en classe et diminution du temps de sieste »

« en maternelle, les activités réalisées dans le cadre des TAP sont très proches des activités pratiquées en classe, l'intérêt du TAP à cet âge reste à démontrer et à corréliser avec la fatigue due à une semaine d'école rallongée d'une demi-journée »

Enfin, pour certains parents, le problème vient plutôt d'une inadaptation du système éducatif français qui est à refondre totalement et que des modifications de rythmes ne suffiront pas à résoudre.

Citation de parents :

« les modifications de rythmes pourront résoudre le problème d'une école qui n'est plus aujourd'hui le seul espace du savoir et qui n'est plus adaptée au mode d'apprentissage des enfants aujourd'hui »

« réforme il doit y avoir, mais plus dans le fond que dans la forme, le système scolaire n'est plus en adéquation avec ce qui l'entoure ce n'est pas dans le déplacement des heures de travail qu'est la solution me semble-t-il »

Synthèse

Cette étude a permis à plus de 2 000 familles de s'exprimer autour de la réforme des rythmes éducatifs. Comment perçoivent-elles et comment ont-elles vécu cette nouvelle organisation ? Quel est l'impact pour les familles ? Réorganisation familiale et professionnelle ? Coût supplémentaire ?

Dans un premier temps, il ressort que les modalités d'application des nouveaux rythmes scolaires peuvent être très variables d'une commune à l'autre quant aux modèles d'organisation, aux activités proposées mais aussi au coût pour les familles. Si certaines communes ont opté pour un allègement des journées de classes de 45 minutes, d'autres ont libéré 1h30 deux jours par semaine, voire dans certains cas une demi-journée par semaine.

De même si certaines communes proposent diverses activités pédagogiques (activités sportives, danse, activités manuelles, jeux...), choisies ou non par les élèves, et encadrées par des agents communaux, des associations, des animateurs jeunesse..., d'autres n'ont pas mis en place de réelles activités et les TAP s'apparentent plutôt à un temps de garderie.

Il est indéniable que cette réforme a eu des répercussions pour les familles que ce soit concernant l'organisation de la vie familiale (temps en famille, activités extra-scolaires des enfants) et professionnelle, mais aussi sur leur budget.

Même si l'objectif poursuivi par la réforme est d'établir une organisation plus respectueuse du rythme des enfants, la plupart des parents a pourtant le sentiment que les conséquences sont plutôt négatives, que leurs enfants sont davantage fatigués, voire désorientés par cette succession de différents temps.

Aussi la majorité des parents ne semble pas vraiment satisfaite par cette réforme et est favorable à un retour aux anciens rythmes. D'autres ont un avis moins tranché et ne sont pas complètement opposé à cette nouvelle organisation des rythmes scolaires, sous réserves d'aménagements complémentaires, voire notamment d'une diminution des vacances scolaires.

ANNEXE : Liste détaillée des activités proposées pendant les TAP⁵

Activités sportives	Handball	Aïkido
	Rugby	Biathlon
	Zumba	Equitation
	Karaté	Athlétisme
	Gymnastique	Escalade
	Tennis	Capoëra
	Roller	Badminton
	Vélo	Baseball
	Judo	Basket
	Basket	Hockey
	Football	Ju jitsu
	Ski	Karaté
	Escrime	Tennis de table
	Pétanque	Volley
	Boule lyonnaise	Vélo
	Lutte	Aérobic
Activités manuelles et arts plastiques	Dessin	Carterie
	Peinture, aquarelle	Calligraphie
	Bricolage	Poterie
	Origami, pliage	Maquettes
	Couture, broderie	Kaléidoscope
	Scoubidou	Menuiserie
	Perles	Sckapbooking
	Mozaique	Graffitis
	Coloriage, Mandala	Art floral
	Pâte à modeler	Gommettes
	Playmaïs	
Danse	Danse contemporaine	Danse africaine
	Danse country	Hi p-hop
Langues	Anglais	Espéranto
	Espagnol	Italien
	Langue des signes	Patois
	Russe	Chinois
Découverte de l'environnement et sorties nature	Ballade en forêt	Visite d'une pension équestre
	Découverte des insectes	Repérage des traces d'animaux
	Visite d'une chèvrerie	Sensibilisation au recyclage
Activités civiques et citoyennes	Intervention pompiers, police	Découverte des métiers
	Sensibilisation au 1er secours	Apprentissage du code de la route
	Action intergénérationnel	
Activités scientifiques	Expériences scientifiques	Archéologie
	Astronomie	Paléontologie
Jeux de société et jeux extérieurs (jeux de ballons, jeux de cour)		
Lecture, conte, bibliothèque		
Musique et chant		
Yoga, relaxation, sophrologie		
Cuisine		
Jardinage		
Pêche		
Théâtre		
Cirque		
Motricité, éveil corporel		
Photo, vidéo, journal, informatique		
Regarder des vidéos, des dessins animés		

⁵ Liste non exhaustive des activités